

SAMO
L'ETINCELLE
S1123

DIAGNOSTIC
SOCIAL
2023
2025



- TABLE DES MATIÈRES -

1. Actualisation de certaines données chiffrées et comparaison avec les chiffres 2011-2017 - 2020 et 2022.	3
1.1. Evolution de la population sur notre territoire d'action	3
1.2. Evolution du taux de natalité sur notre territoire d'action	3
1.3. Caractéristiques démographiques sur notre territoire d'action	3
1.4. Evolution du revenu moyen par habitant sur notre territoire d'action.	5
1.5. Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés sur notre territoire d'action	5
1.6. Part de mineurs vivant dans un ménage sans revenus de travail	5
1.7. Nombre de logements loués via une agence immobilière sociale sur notre territoire d'action	6
1.8. Evolution de la part de non-belges sur notre territoire d'action en fonction de la population totale	6
2. Analyse de la prévention éducative.	7
2.1. Données chiffrées	7
2.2. Deux éléments constitutifs des difficultés des jeunes qui fréquentent le service.	8
I. La situation familiale du jeune :	9
II. La taille de la fratrie	11
2.3. La prégnance des difficultés psychologiques dans la prévention éducative	13
I. Influence du genre sur les difficultés vécues par les jeunes qui fréquentent le service.	13
II. La problématique de la santé mentale	15
3. Les fondamentaux du service.	19
3.1. La primauté de la prévention éducative.	19
3.2. Les difficultés récurrentes.	19
I. L'absence de services vers lesquels réorienter les jeunes	19
II. Les difficultés liées à la mobilité pour les familles précarisées.	20
III. La difficulté de prise en charge thérapeutique pour les familles précarisées.	20
4. Phénomènes sociaux que nous souhaitons aborder au travers de la prévention sociale.	22
4.1. Préambule	22
I. Méthodologie	22
II. L'attachement	23
4.2. La consommation de produits stupéfiants chez les adolescents	25
I. Constats :	25
II. Analyse de la prévention éducative :	26
III. Analyse via le questionnaire Wooclap :	31
IV. Faits sociaux :	41
V. Actions :	42
4.3. Le harcèlement scolaire	44
I. Réflexion sur la définition du harcèlement :	44
II. Définition de « groupe-lieu » :	44
III. Définition de « cécité des adultes » – non-intervention des témoins :	45

IV. Différencier prévention / intervention :	46
V. Réduire le temps avant le dévoilement :	47
VI. Contextualisation :	48
VII. Analyse de la prévention éducative au SAMO :	49
VIII. Faits sociaux :	51
IX. Actions :	52
4.4. <i>L'impact de la séparation parentale sur les enfants :</i>	54
I. Contextualisation :	54
II. Analyse de la prévention éducative :	55
III. Les besoins de l'enfant :	58
<input type="checkbox"/> Le développement de l'enfant :	59
<input type="checkbox"/> La pyramide des besoins :	62
<input type="checkbox"/> L'enfant dans la famille / la famille dans la société :	66
<input type="checkbox"/> Le conflit de loyauté :	66
<input type="checkbox"/> L'importance du lien :	67
IV. Faits sociaux :	68
V. Actions :	68
4.5. <i>Les violences à caractère sexuel</i>	70
I. Analyse de la prévention éducative :	70
II. Sources externes.	73
III. Les symptômes psychotraumatiques chez l'enfant :	75
IV. Travail d'analyse :	77
V. Faits sociaux :	79
VI. VI. Actions :	81
5. Synthèse du Diagnostic Social – Plan d'actions	82
6. ANNEXES	90

SAMO « **L'Étincelle** »

Matricule : S1123

Personne de contact : **Jean-Claude Noël**, directeur, 0498/54 23 49.

Arrondissement judiciaire du Luxembourg, division de Marche-En-Famenne.

Zone d'action du service : les communes de Vielsalm, Gouvy, Houffalize et, en accord avec le SAMO Mic-Ados, la commune de Manhay.

1. ACTUALISATION DE CERTAINES DONNÉES CHIFFRÉES ET COMPARAISON AVEC LES CHIFFRES 2011- 2017 - 2020 ET 2022.

1.1. Evolution de la population sur notre territoire d'action

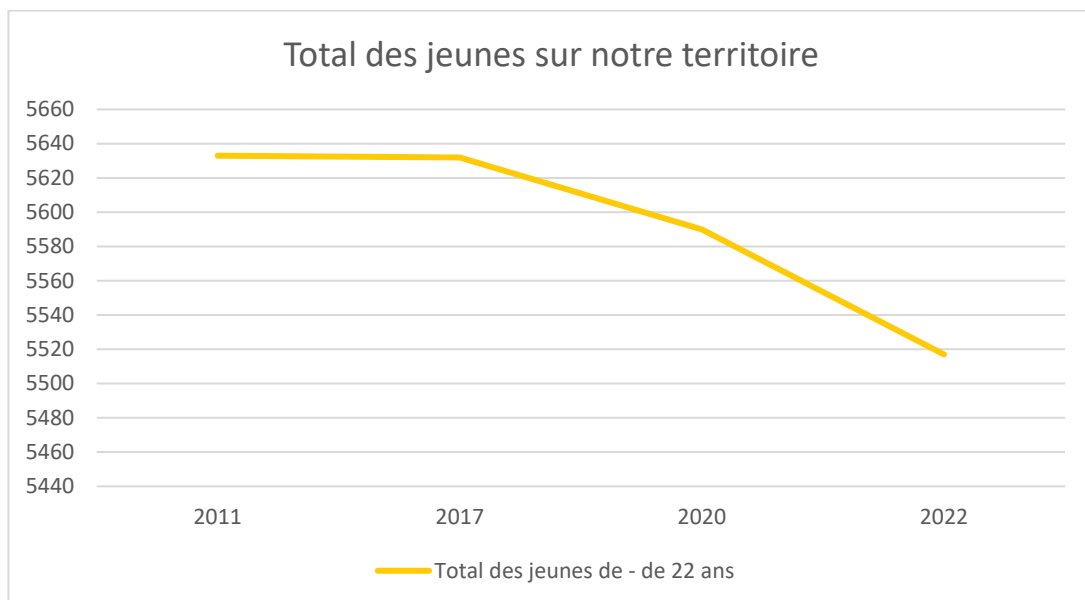
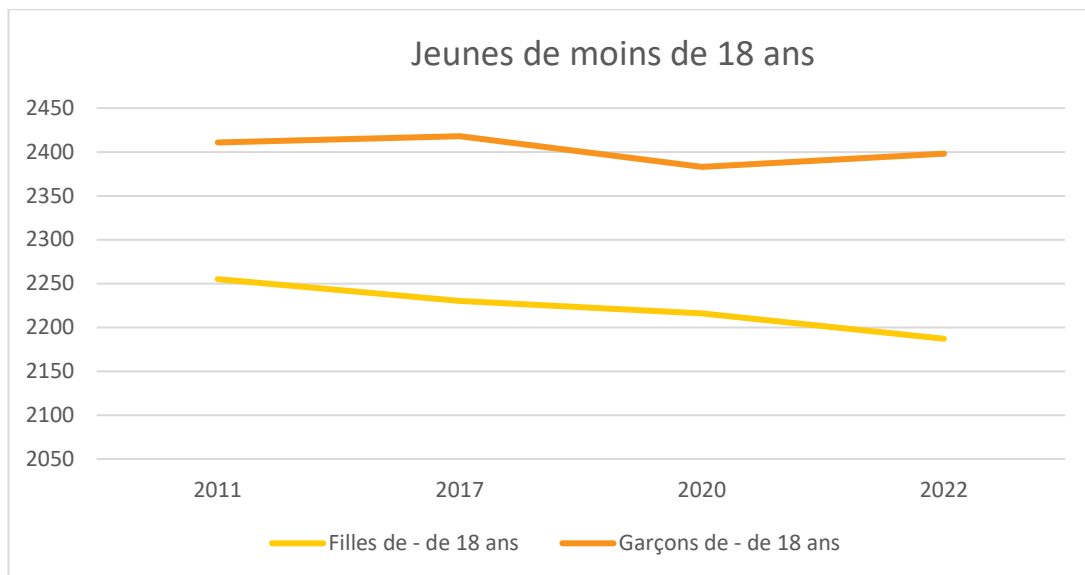
	Nombre d'habitants	Nombre d'habitants au KM ²
01/01/2011	20743	35.3
01/01/2017	21597	36.7
01/01/2020	22061	37.3
01/01/2022	22180	37,8

1.2. Evolution du taux de natalité sur notre territoire d'action

	Taux de natalité/1000 habitants
01/01/2005	11,2
01/01/2011	10,5
01/01/2017	10,2
01/01/2020	10.3
01/01/2021	11 ,1

1.3. Caractéristiques démographiques sur notre territoire d'action

	Filles de moins de 18 ans	Garçons de moins de 18 ans	Total des jeunes de - de 18 ans	Jeunes de + de 18 ans et de - de 22 ans	Total des jeunes de - de 22 ans
01/01/2011	2255	2411	4666	967	5633
01/01/2017	2230	2418	4648	984	5632
01/01/2020	2216	2383	4599	991	5590
01/01/2022	2187	2398	4585	932	5517



Depuis 2011, la population globale de notre territoire augmente très légèrement. Nous pouvons expliquer cette augmentation par le vieillissement de la population et l'augmentation de l'immigration sur notre territoire.

Malgré cela, les caractéristiques démographiques de notre zone d'action montrent dès 2017 un fléchissement assez net de la taille de la population des moins de 22 ans. Cette diminution se poursuit en 2022.

Les pyramides des âges des 4 communes présentent toutes une base rétrécie et ce, depuis plusieurs années. La décroissance de la taille du public de notre service devrait donc se poursuivre dans le futur.

Le taux de natalité quant à lui retrouve son niveau de 2005.

1.4. Evolution du revenu moyen par habitant sur notre territoire d'action.

	Territoire d'action	En Wallonie
01/01/2011	14699	15277
01/01/2017	16734	17281
01/01/2020	18044	18518
01/01/2022	Pas encore disponible	

Le revenu moyen par habitant sur notre commune évolue positivement ces dernières années mais reste en deçà du revenu moyen par habitant en Wallonie.

1.5. Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés sur notre territoire d'action

	TOTAL	Nombre total de demandeurs d'emploi en Région Wallonne
01/01/2011	1010	244.963
01/01/2017	962	219.324
01/01/2020	1020	209.259
01/01/2022	963	205.952

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés sur notre territoire diminue légèrement.

1.6. Part de mineurs vivant dans un ménage sans revenus de travail

	Sur notre territoire d'action	En Région Wallonne
01/01/2011	7,9	13,9
01/01/2017	7	12,6
01/01/2020	7,7	12,5

La part de mineurs vivant dans un ménage sans revenus de travail reste stable et est en deçà du taux moyen Wallon. Cela peut nous indiquer que notre territoire est légèrement privilégié par rapport à l'ensemble de la Wallonie.

Ces items concernant la situation économique de la population vivant sur notre territoire nous indiquent une légère amélioration. Nous ne notons pas une dégradation de la situation socio-économique.

1.7. Nombre de logements loués via une agence immobilière sociale sur notre territoire d'action

	Vielsalm	Gouvy	Houffalize	Manhay
01/01/2012	27	13	0	7
01/01/2017	36	23	7	3
01/01/2021	38	38	9	10

La proportion de logements loués via une agence immobilière sociale augmente. Une nouvelle politique logement s'est développée sur notre territoire et des synergies sont en place notamment entre le secteur du logement et celui de l'Aide à la Jeunesse. Nous pouvons citer le projet « Clef sur porte » qui rassemble l'Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg, le SAMO L'Étincelle, le service Sésame, la Maison Blanche et les Hautes Ardennes. Spécifiquement destiné à des jeunes qui ont un projet de mise en autonomie, il permet un accompagnement personnalisé et facilité par le réseau mis en place.

Nous notons également une rigidification générale du marché du logement en général (moins de logements disponibles, loyers qui augmentent, moins de turn-over...)

1.8. Evolution de la part de non-belges sur notre territoire d'action en fonction de la population totale

	Vielsalm	Gouvy	Houffalize	Manhay	Wallonie
01/01/2011	4,01 %	3,39 %	4,83 %	3,79 %	9,61 %
01/01/2017	5,33 %	4,94 %	5,49 %	3,48 %	10,09 %
01/01/2020	5,86 %	5,19 %	5,61 %	3,67 %	10,38 %
01/01/2022	5,85 %	6,34 %	6,08 %	3,37 %	10,56 %

L'augmentation des personnes non-belges sur notre territoire se poursuit sauf sur la commune de Manhay. Elle est très significative sur le territoire de Gouvy, elle a presque doublé depuis 2011. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la crise ukrainienne qui a débuté en 2022 et qui a, depuis, probablement encore impacté les résultats.

2. ANALYSE DE LA PRÉVENTION ÉDUCATIVE.

2.1. Données chiffrées

	Demandes introduites en cours d'année	Total des interventions dans l'année	Ratio Filles/Garçons (Nouvelles demandes)	Ratio – de 13 ans et 13 ans et + (Total des interventions) *
2018	184	296	94 F / 90 G	133 / 141
2019	223	314	109 F / 114 G	188 / 125
2020	191	306	96 F / 95 G	124 / 174
2021	181	322	104 F / 77 G	143 / 169
2022	203	319	107 F / 96 G	148 / 151

(*) Ratio calculé sur les données connues

Les statistiques de la prévention sociale réalisées au sein du service sont toujours très stables. Elles démontrent la réalité d'une demande forte de la part des jeunes et des familles. Cette demande ne se disperse pas dans différents services, comme elle pourrait le faire ailleurs, et se concentre au SAMO.

La population des – de 22 ans est faible au regard de ce qu'elle peut être pour des services analogues implantés dans des villes ou des territoires plus densément peuplés, mais la demande est proportionnellement beaucoup plus importante.

Nous observons en 2022 une augmentation des demandes introduites au cours d'année. Celles-ci équivalent presque à l'année 2019 qui a été la plus haute en termes de nouvelles demandes. La chute observée en 2020 et 2021 suite au COVID semble être résorbée.

Lors de l'inscription de la demande dans le listing des sollicitations, celle-ci est caractérisée par le travailleur social qui l'a reçue. Les chiffres suivants ne représentent pas le travail effectué avec le jeune mais sont une photographie, souvent partielle et parfois subjective, des demandes exprimées lors des premiers contacts.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Soutien psychologique	134	136	142	178	180	160
Soutien éducatif	67	66	79	58	65	71
Soutien scolaire	0	7	7	0	2	4
Aide dans les démarches	29	12	24	23	26	27
Violence intrafamiliale	10	7	9	6	12	13
Question juridique	2	1	5	4	0	7
Orientation scolaire	4	9	6	7	5	5
Espace rencontre	6	8	8	6	5	4
Information	4	8	11	6	5	6
Médiation	19	18	9	0	12	7
Dépendance	2	2	1	1	1	2
Autres	16	9	7	15	5	2
Total	293	280	308	304	321	317

Les demandes exprimées relèvent très majoritairement du soutien psychologique ou éducatif, ce qui oriente fortement l'un des fondamentaux du service qu'est la prévention éducative.

Des demandes spécifiques ne sont pas reprises dans le tableau ci-dessus :

- La distribution des vêtements ou du matériel de puériculture est désormais un aspect quotidien de notre travail. La donnerie extérieure doit être quotidiennement achalandée et de nombreuses familles poussent la porte du service via ce biais.
- 12 jeunes filles sont venues passer un test de grossesse,
- La distribution du matériel scolaire se poursuit,
- De nombreux jeunes ont reçu des préservatifs en s'adressant directement à notre service, en ce non compris les distributions effectuées à l'occasion de la fête de fin des examens, de la journée prévention SIDA, de rencontres de groupes constitués, ... Une « boîte à capotes » a également été installée aux abords du service, permettant un accès continu et gratuit.

2.2. Deux éléments constitutifs des difficultés des jeunes qui fréquentent le service.

Au travers des statistiques de la prévention éducative, nous recherchons s'il y a des éléments qui apparaissent comme étant **constitutifs des difficultés vécues par les jeunes** qui fréquentent le service. Nous partons

de l'hypothèse que, si une difficulté est surreprésentée par rapport à la moyenne nationale, elle est sans doute un élément déterminant parmi les différents facteurs qui aboutissent à faire une demande à un service d'aide.

Deux items présentent une différence très significative par rapport à la moyenne nationale.

I. La situation familiale du jeune :

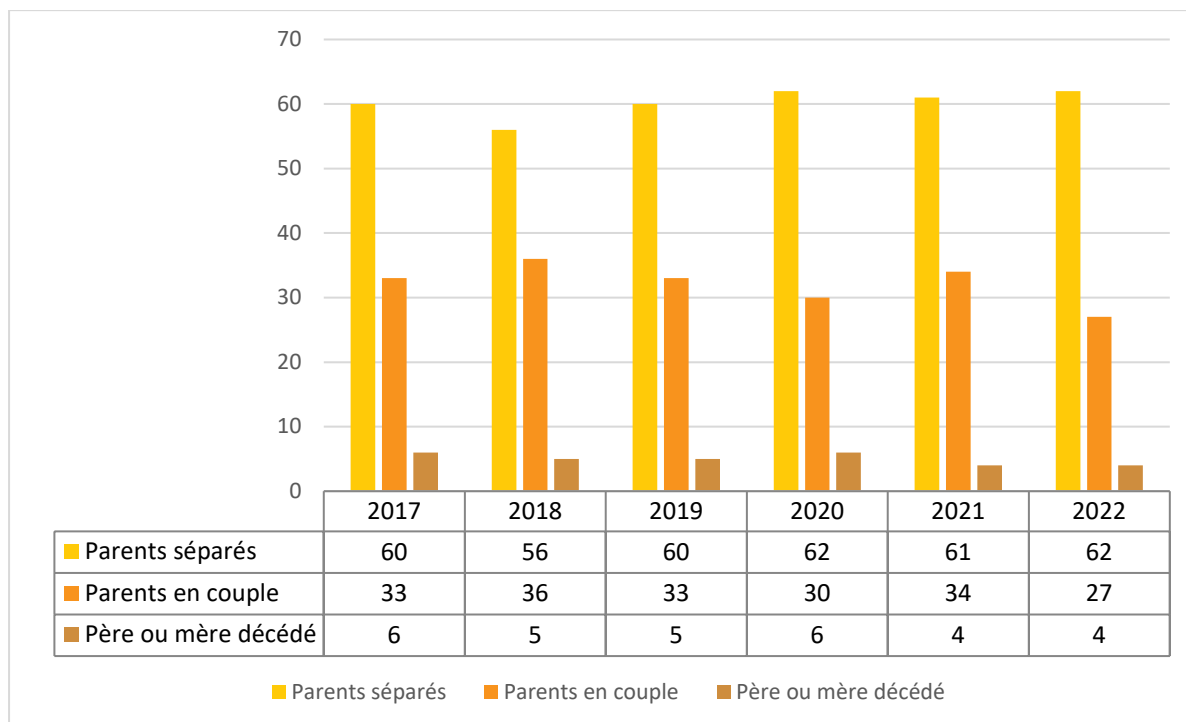
Elle est analysée depuis 2005.

Voici les chiffres des dernières années mais ils sont quasi identiques aux données des années précédentes :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Père ou mère décédé	17 (6%)	14 (5%)	14 (5%)	18 (6%)	11 (4%)	13 (4%)
Parents séparés	165 (60%)	148 (56%)	179 (60%)	184 (62%)	192 (61%)	199 (62%)
Parents en couple	91 (33%)	94 (36%)	98 (33%)	87 (30%)	108 (34%)	88 (27.5%)
Placement hors famille	1 (0,3%)	4 (2%)	1 (0,2%)	3 (1%)	2 (0.5%)	4 (1.25%)
Autre	2 (0,7%)	2 (1%)	5 (1%)	5 (2%)	2 (0.5%)	4 (1.25%)
Total « connus »	276	262	297	297	315	319

Seuls 27% des jeunes qui fréquentent le service vivent dans une famille où les parents biologiques sont en couple.

Nous avons à nouveau réalisé une présentation graphique de ces données qui nous montre encore une fois leur caractère invariant :



Intervenir rapidement dans la séparation des parents et orienter celle-ci en prenant en compte le bien-être des enfants communs est une façon d'en réduire les impacts négatifs.

Nous avons travaillé sur cette problématique en rédigeant en 2021 et 2022 le projet « Se séparer ensemble ». L'ambition de ce projet est d'aider les parents qui se séparent à aboutir à une séparation « réussie », tant pour les ex-partenaires que pour les enfants.

Au travers de ce carnet, nous proposons des pistes de réflexion et des alternatives à la voie juridique tout en replaçant l'intérêt des enfants au centre des discussions et décisions.

Lors d'une séparation, des émotions difficiles et des conflits viennent souvent parasiter la communication. Chacun campe sur ses positions, essayant de « gagner », parfois à tout prix, de garder en quelque sorte le « pouvoir » dans la situation. C'est pourquoi nous souhaitons proposer l'intervention d'un tiers régulateur. Prendre le temps de conscientiser les choses, avec une personne neutre, pour arriver à les dire de façon juste et apaisée, tel est l'objectif de la méthode que nous voulons promouvoir : les pourparlers.

Ce support a pu voir le jour grâce à un subventionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles via sa politique de prévention portée par le

Conseil de Prévention de Marche-en-Famenne et un partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de Vielsalm.

Il a été construit par l'équipe du SAMO l'Étincelle avec l'aide d'un avocat spécialisé dans le droit de la famille, Maître Julien Lansival, et d'une psychologue spécialisée enfance, Madame Jennifer Marini.

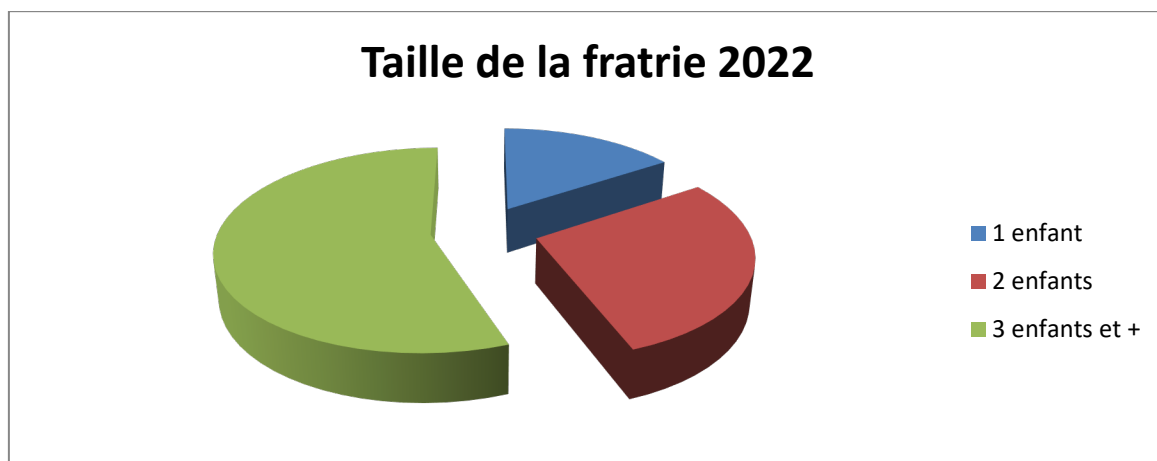
Nous continuons le travail sur cette problématique, elle est d'ailleurs détaillée plus loin dans ce diagnostic.

II. La taille de la fratrie

Le deuxième item apparaissant comme constitutif de la difficulté des jeunes est plus surprenant. Il s'agit de la **taille de la fratrie des jeunes** fréquentant l'Étincelle.

C'est en 2019 que nous avons commencé à collecter cette information. Le résultat est également très significatif.

Taille de la fratrie	2019	2020	2021	2022
Un enfant	30 (17%)	32 (12%)	36 (13.5%)	43 (16%)
Deux enfants	59 (33%)	77 (30%)	84 (31.5%)	78 (28.5%)
3 enfants et +	86 (49%)	150 (58%)	146 (55%)	152 (55.5%)
Total « Familles Connues »	175	259	265	275



Les résultats sont calculés en prenant en compte les familles et non pas les jeunes pris individuellement.

Plus de la moitié des jeunes pour lesquels nous sommes intervenus dans le cadre de la prévention éducative en 2022 proviennent de fratries de 3 enfants ou plus. Or, la moyenne nationale calculée en fonction des allocations familiales versées aux familles est de seulement 18 % (Eurostat 2019).

Notons que le relevé des constats effectués dans le cadre du projet « AlterOscope » mentionnait déjà cet élément ;

Structure familiale :

Le nombre de frères et sœurs semble être significatif, le phénomène (les enfants difficiles) aurait tendance à s'observer davantage dans les familles nombreuses (plus de 3 enfants).

La position dans la fratrie ne semble pas significative.

Cette différence significative est confirmée au fil des années et peut légitimement être un aspect spécifique sur lequel doit se porter notre travail de prévention. Il conviendrait d'observer plus attentivement, le lien entre les problématiques travaillées au fil des suivis et la taille élevée de la fratrie.

Nous pensons à des hypothèses qui pourraient être analysées dans les situations de 3 enfants et plus : l'épuisement parental, la rivalité dans la fratrie, la promiscuité, les difficultés de logement, la fragilisation de la situation socio-économique, une plus grande tendance à la séparation, la difficulté de gestion de la scolarité.... Toutes ces problématiques sont-elles plus prégnantes dans les familles de 3 enfants et plus ?



Action de prévention sociale éventuellement envisagée par rapport à la taille de la fratrie.

Une action envisagée vise à proposer un groupe de parole aux parents de ces familles nombreuses. L'échange d'expériences est soutenant tant dans la prise de conscience que l'on n'est pas seul(e) à vivre une situation difficile que dans la possibilité de tirer du témoignage des autres participants des réponses adaptables à sa propre situation.

Cette action n'a pas encore été menée et peut constituer un axe de travail intéressant.

2.3. La prégnance des difficultés psychologiques dans la prévention éducative

I. Influence du genre sur les difficultés vécues par les jeunes qui fréquentent le service.

En 2020 nous avons tenté de voir si le **genre** influait sur les difficultés des jeunes et de quelle manière.

Cette année encore, nous avons voulu observer les difficultés des jeunes que nous rencontrons. Nous avons analysé les situations suivies en 2022 qui concernaient les jeunes de 12 à 22 ans et avons cherché à établir des comparatifs avec les chiffres obtenus lors du diagnostic précédent.

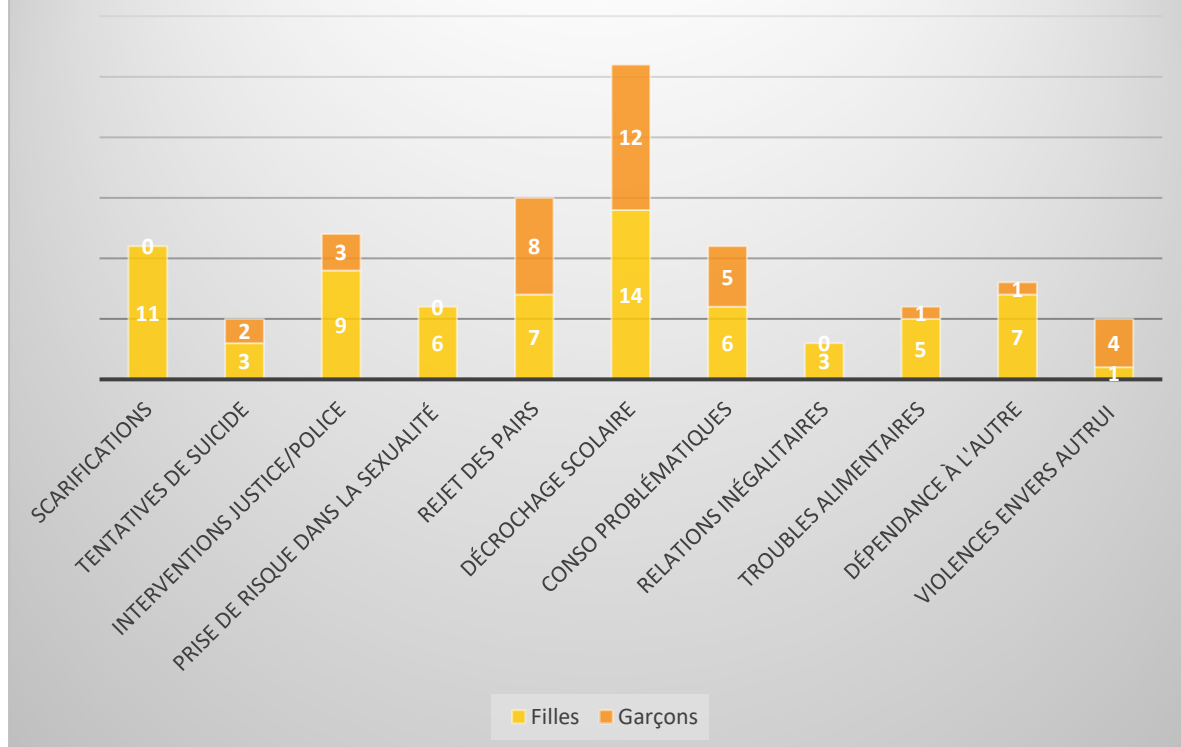
En 2020 l'échantillon était constitué de 38 jeunes : 16 garçons et de 22 filles âgés de 12 à 18 ans et présentant au moins une difficulté dans le panel présenté.

En 2022 l'échantillon est constitué de 53 jeunes : 22 garçons et de 31 filles âgés de 12 à 18 ans et présentant au moins une difficulté dans le panel présenté.

Les difficultés reprises dans le panel sont :

- Le jeune se scarifie,
- Le jeune a fait une tentative de suicide,
- La justice ou la police sont intervenues dans l'histoire du jeune,
- Le jeune a des partenaires multiples,
- Le jeune subit le rejet de ses pairs,
- Le jeune décroche de l'école,
- Le jeune a une consommation problématique,
- Le jeune entretient une relation inégalitaire avec son partenaire,
- Le jeune souffre de troubles alimentaires,
- Le jeune vit une « dépendance à l'autre »,
- Le jeune manifeste de la violence envers autrui.

2022 : Analyse symptômes / genre



Si la taille de l'échantillon ne permet pas de tirer des conclusions définitives, il nous semble suffisant pour faire émerger des spécificités propres aux filles et aux garçons qui fréquentent notre service.

Pour rappel, en 2020, nous observions que face à une souffrance, les filles avaient tendance à y répondre par une violence tournée vers elles-mêmes et les garçons par une violence tournée vers l'autre.

En 2022, le décrochage scolaire est le symptôme le plus souvent cité (30.9%). L'école semble être un lieu où les souffrances s'expriment de façon visible et ce, quel que soit le genre. Cela nous conforte dans l'idée que le projet ParkouR (projet de prévention 2021) a tout son sens pour continuer de travailler l'accroche scolaire. Rendre du sens, soutenir les relations, retrouver davantage d'estime sont des objectifs qui doivent continuer de guider nos interventions.

Le rejet des pairs (17.8%) et l'intervention de la justice et/ou de la police (14.2%) sont les deux autres symptômes les plus pointés par les professionnels au sujet des jeunes accompagnés.

Sur cet échantillon, le plus souvent un seul symptôme est constaté (la moitié des situations), pour un quart des situations, les jeunes présentent deux symptômes, mais il arrive toute de même qu'on puisse retrouver jusqu'à 6 ou 8 symptômes pour un même jeune. Ce cumul de signaux d'alertes doit nous interpeller et guider nos interventions avec une approche globale et protectrice.

Les filles représentent un peu plus de la moitié des jeunes concernés (58.4%), ce qui reste proportionnel à l'échantillon de départ composé de 133 jeunes (55% de filles).

Pour la plupart des symptômes, la proportion de filles est supérieure à celle des garçons, sauf pour les items « rejet des pairs » et « violences envers autrui sans intervention de la justice / police ».

La tendance observée en 2020 se nuance un peu.

Les filles continuent de présenter des symptômes plutôt internalisés (scarifications, prises de risque dans la sexualité, relations inégalitaires, troubles alimentaires et dépendance à l'autre). Nous notons également en 2022, chez les filles, plus de situations où la police /justice a dû intervenir.

Le seul item déséquilibré en faveur des garçons est la violence envers autrui.

Cette analyse nous montre que l'expression de la souffrance reste marquée par le genre, mais de façon plus nuancée qu'en 2020.

II. La problématique de la santé mentale

À la suite de cette réflexion sur le genre nous avons souhaité élargir notre analyse à la question des souffrances mentales.

Les pratiques de prévention éducative telles que menées à l'Etincelle ne sont pas sans lien avec la thématique de la santé mentale, à entendre au sens large prôné par l'OMS (« on définit la santé mentale comme un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté »).



Analyse de la prévention éducative en 2022 :

Sur 289 situations, au moins 79 sont en lien avec une problématique de santé mentale du jeune et/ou d'un parent.

Sur ces 79 situations, nous avons dû intervenir pour 44 d'entre elles lors de moments de crise, soit de la part du jeune, soit de la part d'un ou des parents, ou encore lors de crises que nous qualifierons de familiales lorsqu'elles concernent le jeune et le ou les parents.

Sur ces 79 situations, 49 ont pu avoir accès à une intervention d'ordre psychologique/psychiatrique (hospitalisation, suivi psychologique/neuropsychologique, suivi psychiatrique...)

Certaines de ces situations nécessitent des interventions pluridisciplinaires (exemple : suivi psychiatrique + suivi psychologique).

Il arrive régulièrement que nous trouvions par exemple un suivi psychologique, mais pas un suivi psychiatrique. Les orientations ont donc été dans de nombreux cas semi-abouties.

Dans 35 situations, la réorientation n'a pas pu aboutir car nous n'avons pas trouvé de places disponibles. Dans ce cas, nous restons présents aux côtés du jeune ou de sa famille afin d'assurer une présence, d'offrir un travail éducatif et d'aider à impulser de la proactivité dans les démarches de recherche de prise en charge.

Au SAMO, nous rencontrons de nombreux enfants et jeunes en suivis individuels, à qui nous proposons un accompagnement sur-mesure, construit sur une analyse individualisée des ressources, des difficultés et des besoins. Pas de thérapie en nos locaux, mais bien une intervention concrète et proactive et un soutien personnalisé.

Pour atteindre les objectifs fixés avec le jeune, nous déployons des moyens tels qu'un espace de parole, un soutien dans des démarches, une mise en réseau... Nous envisageons chaque fois le jeune dans son environnement, et tentons d'avoir une action qui impacte positivement son milieu. Souvent, nous devons faire preuve de créativité pour nous ajuster aux besoins du jeune. « La bricole » fait partie de notre quotidien.

Lorsque la situation du jeune dépasse nos moyens d'action et notre cadre de travail, nous orientons (vers une thérapie, vers le secteur de la santé mentale par exemple). La réalité de terrain est telle que cette orientation

est chaque fois complexe, parfois impossible. Elle prend souvent du temps, durant lequel nous restons aux côtés du jeune tant que personne n'a pris notre relai.

Nous nous retrouvons aussi dans une situation où ces thérapeutes, que nous connaissons bien, orientent chez nous des situations qu'ils ne peuvent recevoir et qui peuvent être envisagées dans une sphère plus éducative que thérapeutique. Ces jeunes, à défaut de pouvoir entamer un travail thérapeutique dans des structures adaptées, se voient offrir, à l'Étincelle, une intervention éducative, plus concrète, dans l'action, dans leur milieu de vie (famille, école...).

Notre réseau pour les prises en charge thérapeutiques et les interventions en lien avec la santé mentale est constitué de psychologues indépendants, d'une permanence du Service de Santé mentale de Bastogne (une demi-journée par semaine pour la consultation adulte et une journée et demie par semaine pour la consultation ado/enfant), de la présence d'équipes mobiles dont l'équipe « sur la route » et de l'hôpital psychiatrique de Lierneux tout proche. Les services d'urgences des hôpitaux de Saint-Vith et de Malmedy sont également des ressources précieuses. Le rôle des médecins traitants est aussi essentiel dans la détection et l'orientation des situations de difficultés liées à la santé mentale.

L'initiative des psychologues de première ligne est à souligner. Elle permet un accès à un coût très démocratique à des séances de thérapie chez des psychologues qui font partie du réseau. Nous orientons régulièrement des jeunes et des parents vers cette initiative. Néanmoins, ce système est également saturé. Nous connaissons de nombreux thérapeutes qui ne décrochent même plus le téléphone et qui n'acceptent plus de nouveaux patients. Nous sommes donc confrontés à un manque criant de possibilités de prises en charge.

Les interventions de crise sont aussi un aspect de la problématique que nous souhaitons évoquer. En 2022, 44 situations ont nécessité une prise en charge urgente liée à une problématique de santé mentale (que ça soit chez le jeune lui-même ou chez l'un de ses parents). Notre présence via la déviation téléphonique 24h/24 et 7j/7 et notre intervention sur place dans ces moments tendus peuvent avoir un impact significatif dans la situation. Ensuite, notre capacité à trouver une prise en charge dans le réseau est cruciale.

Les spécificités liées au milieu rural dans lequel s'inscrit notre SAMO sont également à prendre en compte. Le manque de services et le manque de places dans les structures de soin et d'accompagnement pour les jeunes et les parents qui relèvent de la santé mentale sont une réalité.



Mieux comprendre la spécificité des services et de leurs prises en charge pourrait nous permettre de contacter plus rapidement le service adéquat.

La question de la gestion des situations de crise pourrait également être partagée avec le réseau proche afin de permettre des interventions ajustées et efficaces.

Lister et connaître les ressources dans notre réseau afin de **renforcer les partenariats** sont deux actions qui peuvent être mises en place.

3. LES FONDAMENTAUX DU SERVICE.

3.1. La primauté de la prévention éducative.

De tout temps, nous avons considéré que la prévention éducative représentait la principale raison d'exister du service.

L'équipe est d'ailleurs constituée à cet effet. Elle comprend actuellement une licenciée en psychologie, deux assistantes en psychologie, une médiatrice, trois assistants sociaux et une éducatrice.

3.2. Les difficultés récurrentes.

I. L'absence de services vers lesquels réorienter les jeunes

Notre territoire se caractérise par l'absence quasi totale des services auxquels les jeunes peuvent ordinairement faire appel. Il n'existe pas de planning familial, pas de service de santé mentale, aucune infrastructure hospitalière, pas de centre d'information type Infor-Jeunes, les services de l'Aide à la Jeunesse sont tous situés à proximité de Marche-en-Famenne (50 Kms de Vielsalm),... Dans ces conditions, la mission d'orientation des jeunes vers les services les plus adéquats pour leur venir en aide relève de l'utopie. Orienter les jeunes vers des services inaccessibles pour eux est une violence qui leur est faite et que nous tentons d'éviter.

Les réponses du service à ce constat sont de deux ordres :

- A court terme, nous pallions ces manquements en proposant aux jeunes des alternatives à ces services. Par exemple, les jeunes filles ont la possibilité de réaliser un test de grossesse, nous réalisons des pourparlers construits entre adultes, nous organisons des espaces rencontre sous certaines conditions, ...
- A long terme : nous menons depuis des années des actions qui visent à rapprocher ces services de la population. Nous ouvrons nos locaux afin d'y organiser des rencontres entre les mandants et les familles, ou à l'Agence Immobilière Sociale afin d'y faire des journées d'inscription, ... Nous sommes par ailleurs à l'origine de la création par la Commune de Vielsalm d'un local de consultation mis à disposition de services qui ainsi créent des permanences à Vielsalm. Parmi eux, le SSM de Bastogne organise une journée de

consultations pour adultes par quinzaine et, une journée et demie de consultations pour enfants par semaine. Le Centre Namur Luxembourg des Immigrés y est présent chaque semaine. Ce local est utilisé tous les jours de la semaine et est une véritable avancée pour les jeunes et les familles de la région. L'ouverture, en 2021 de la Maison des jeunes de Vielsalm constitue également un réel plus dans l'animation et l'accrochage des jeunes de la région. Notre service a été une cheville ouvrière de la création de ce projet et continue de s'y impliquer très régulièrement.

Nous entendons poursuivre dans cette voie et multiplier les occasions de faire se déplacer les services vers la population plutôt que l'inverse.

II. Les difficultés liées à la mobilité pour les familles précarisées.

Notre zone d'action ne couvre que 4 communes mais est néanmoins très vaste.

Il est difficile pour les jeunes non scolarisés à Vielsalm et pour les familles des communes environnantes de rejoindre les locaux du service. Ceci nous amène à nous déplacer vers eux et à effectuer de nombreux déplacements (28 500 km en 2022). Le poste « déplacements de service » reste le plus onéreux (11 700 €) de nos coûts de fonctionnement.

Nous partageons et soutenons l'interpellation du collectif « Interpel' AMOs » dont vous trouverez l'interpellation à ce sujet en annexe de ce D.S.

III. La difficulté de prise en charge thérapeutique pour les familles précarisées.

Développer les possibilités de prises en charge thérapeutiques accessibles aux familles souvent précarisées relevant de l'Aide à la Jeunesse est une nécessité constatée tant par notre service que par les CPAS des communes de notre territoire.

La création d'une consultation décentralisée du SSM de Bastogne est un premier pas, Mais malgré cette ouverture d'une permanence enfants/ados, l'offre est toujours insuffisante parce que celle-ci est saturée en permanence.

Lors du précédent diagnostic social nous avons tenté de quantifier la demande en recensant parmi les dossiers ouverts les situations pour lesquelles une prise en charge thérapeutique est souhaitée.

A l'époque, la moitié des situations pour lesquelles il semble souhaitable que le jeune bénéficie d'une prise en charge psychothérapeutique n'étaient pas réalisées.

Depuis, une permanence enfants/ados a vu le jour à Vielsalm. Elle est également organisée par le Service de Santé Mentale de Bastogne. Cela constitue un réel plus dans le panel de prises en charge accessibles sur nos communes mais cela reste toujours insuffisant. En effet, cette permanence est très régulièrement saturée et une liste d'attente est mise en place.

Comme nous l'avons détaillé dans notre réflexion sur la souffrance des jeunes, augmenter les possibilités de réorientation vers une prise en charge thérapeutique dans notre zone d'action est une réelle nécessité.

4. PHÉNOMÈNES SOCIAUX QUE NOUS SOUHAITONS ABORDER AU TRAVERS DE LA PRÉVENTION SOCIALE.

4.1. Préambule

I. Méthodologie

Nous avons, dans ce diagnostic, appliqué une méthodologie d'analyse spécifique.

Nous avons d'abord identifié, en équipe, des thématiques qui nous paraissaient fréquentes, interpellantes. Cette étape, basée sur notre ressenti, était quelque peu subjective et relevait principalement de l'analyse des suivis de prévention éducative de l'année écoulée.

Nous avons choisi 4 thématiques : la consommation de produits stupéfiants chez les adolescents, le harcèlement scolaire, la séparation parentale et les violences sexuelles.

Nous avons ensuite essayé d'objectiver ces thématiques via, d'une part, l'analyse des données de la prévention éducative et, d'autre part, via des apports que nous qualifions d'extérieurs.

Pour l'analyse de la prévention éducative réalisée en 2022 nous avons construit un tableau d'analyse pour chaque thématique et demandé à chaque intervenant du SAMO de remplir ce tableau, ce qui nous a permis d'objectiver le phénomène étudié. Nous avons travaillé par sous-groupe, deux ou trois travailleurs étant attachés à une thématique. Cette étape nous a déjà permis de faire émerger une série de constats.

Les apports extérieurs ont été de plusieurs ordres : des lectures, des recueils statistiques déjà existants, un Wooclap (outil d'animation informatisé qui inclut une collecte chiffrée des réponses des jeunes) réalisé dans les écoles secondaires de Vielsalm qui a permis d'élargir très significativement l'échantillon issu de la prévention éducative.

Les sous-groupes ont travaillé en autonomie et des réunions de mise en commun ont été programmées afin de permettre à chacun de suivre l'avancement des travaux de chaque sous-groupe et de prendre connaissance des conclusions.

Après cette phase de recherche de travail sur les constats nous avons travaillé à la rédaction des faits sociaux qui impactent la thématique.

Nous retenons 3 conditions qui définissent un phénomène social :

Le phénomène doit être indépendant de la volonté du jeune

Le phénomène doit impacter négativement le jeune

Le phénomène doit présenter une certaine récurrence

A chaque fois nous avons rédigé les faits sociaux en mettant en lumière ces trois caractéristiques.

En fin de diagnostic, nous avons présenté notre travail en trois colonnes :



II. L'attachement

Les différentes problématiques abordées dans le présent diagnostic social peuvent trouver un point de corrélation avec la question centrale de la sécurité affective. Les nombreuses études autour de l'**attachement** montrent qu'une personne qui, dans son enfance, a acquis une certaine sécurité de base sera plus armée pour faire face à des difficultés de la vie.

Nous pouvons lister ces thématiques travaillées en équipe et mettre en lumière les liens qui existent entre elles et la question de la sécurité de base des individus :

- Si on aborde les questions de **consommations**, plusieurs études montrent le lien entre le style d'attachement et le risque de présenter des consommations problématiques.
- Si on évoque la question du **harcèlement**, on peut souligner que la qualité de l'attachement exerce une influence sur la capacité de la victime ou des témoins de faire appel à des adultes, de mobiliser des ressources. La qualité de l'attachement est en outre un facteur de résilience pour la victime, une fois que le harcèlement a cessé.
- La **séparation parentale** est un facteur qui peut fragiliser l'attachement, et faire trauma dans de nombreuses situations complexes ou

conflictuelles. A nouveau, un attachement plus sécuritaire représente un important facteur de résilience, utile pour surmonter l'épreuve de la séparation.

- En termes de **souffrances psychologiques** : si l'attachement insécuritaire, et a fortiori désorganisé, n'est pas en soi une pathologie, il représente un des facteurs de risque pour le développement d'une psychopathologie.

D'autres thématiques non abordées dans le diagnostic social mais qui sont travaillées au quotidien au SAMO en aide éducative présentent des ponts théoriques et pratiques avec les questions d'attachement : les relations amoureuses à l'adolescence, la violence intrafamiliale, le décrochage scolaire, les difficultés scolaires, les relations avec les pairs, la mise en autonomie, la puberté, les comportements difficiles...

Ces thématiques sont en lien avec celle de l'attachement :

- Soit parce qu'elles évoquent des événements qui viennent activer/ fragiliser l'attachement,
- Soit parce que la sécurité de base renforce ou déforce les capacités de l'individu à faire face et à s'adapter.

Les questions de **base de sécurité** sont donc essentielles et un véritable fil conducteur dans la prévention réalisée au SAMO, que ce soit dans la prévention éducative ou dans la prévention sociale. Elles nous poussent à envisager les thématiques abordées en prévention sociale notamment sous l'angle de l'attachement, mais aussi à développer des actions spécifiques pour promouvoir un attachement le plus sécuritaire possible, par exemple dans la petite enfance.

4.2. La consommation de produits stupéfiants chez les adolescents

I. Constats :

À la suite de différentes discussions avec des jeunes, suivis ou pas à l'Etincelle, et des professionnels de notre réseau (directions d'école, PMS, police...), nous sommes alertés par une augmentation des consommations à risque (que ce soit lié au type de produit, à la quantité consommée, ou à l'ignorance des conséquences de ces consommations).

Nous souhaitons tout d'abord différencier le fait de consommer en groupe (avec des éventuelles mises en danger physiques, mentales, légales...) ou de consommer seul (qui éventuellement répond à des difficultés personnelles et peut être vue comme le symptôme d'autres difficultés ou comme un moyen d'y apporter une solution).

Aujourd'hui les groupes de consommateurs nous semblent plus étendus et plus visibles. Nous avons l'impression qu'un tabou autour des consommations est levé. La consommation est même parfois valorisée et revendiquée. Cette levée de tabou est rapportée par différents partenaires (enseignement, CML...)

Le style d'éducation (coercitif ou laxiste) et le passé de consommateur ou non des parents ne nous semblent plus être des critères déterminants qui favorisent la consommation. Ce glissement laisse une place plus importante à l'effet de groupe. Ajoutons à cela une facilité d'accès aux produits et les consommations explosent.

Nous remarquons également régulièrement que les jeunes sont en manque d'information sur les produits et sur les consommations (ex des discussions à la MJ). Ils construisent leurs représentations sur base de ce qu'ils entendent (mythes, bouche à oreille...) sans chercher à vérifier, ce qui a pour effet de dédramatiser, voire de positiver les consommations et participe également à la levée du tabou.

Nous pressentons un manque d'information de plus en plus grand sur les produits et leurs conséquences, et parallèlement une accessibilité de plus en plus grande à ces mêmes produits. Cette **addition de facteurs** crée une plus grande situation de risques car elle permet à des jeunes de consommer facilement des produits qu'ils connaissent très peu. Ce qui les place en position d'insécurité.

Nous questionnons l'identification que les jeunes et les familles peuvent faire de l'Etincelle comme étant un lieu de prévention ou d'orientation

vers la prise en charge des assuétudes. Nous souhaitons vérifier si dans les faits, notre SAMO est interpellé pour ces questions.

La consommation est souvent perçue comme problématique par l'entourage du jeune, mais pas par le jeune lui-même. Nous souhaitons vérifier cette affirmation au travers de nos suivis individuels. Cela pourra nous servir à déterminer le public cible de nos actions de prévention.

Nous souhaitons offrir une prévention qui va plus loin que la simple information. Celle-ci peut en effet créer une forme de pression qui fait reposer la responsabilité de faire le bon choix uniquement sur le jeune. Responsabilité qui peut être écrasante ou même utilisée comme levier d'opposition à l'adolescence. Par nos lectures, il nous semble intéressant de travailler autour de la notion de plaisir et du glissement vers la douleur et la souffrance que peut entraîner la consommation elle-même.

II. Analyse de la prévention éducative :

Nous avons souhaité nous pencher sur la question des consommations (d'alcool et de produits illicites) chez les jeunes de 12- 22 ans. Nous avons choisi cette tranche d'âge car l'entrée à l'école secondaire impacte la question des consommations chez les jeunes. Le jeune intègre un nouvel environnement avec de plus grandes libertés. Notons que l'âge légal de consommation d'alcools fermentés est fixé à 16 ans et d'alcools distillés à 18 ans. Nous avons néanmoins voulu savoir si un public plus jeune présentait des difficultés en matière de consommation.



En 2022, notre service a suivi 18 situations où des problématiques liées à la consommation sont apparues. 18 situations sur 148 demandes qui concernent des jeunes de 12 à 22 ans qui fréquentent le SAMO en 2022.

Cela représente **12,33 %** de nos interventions en 2022.

Dans ces 18 situations il n'y a que 4 situations où la question de la consommation détermine la première demande.

La taille de l'échantillon ne permet pas de tirer des conclusions généralisables. Il permet néanmoins de faire émerger des habitudes de consommation des jeunes.

Pour ces 18 situations, nous avons élaboré un tableau d'analyse qui contenait les items suivants :

- Nom et prénom du jeune
- Intervenant
- Sexe
- Age
- Quels sont le(s) produit(s) consommé(s) ?
- Quelle est selon l'intervenant, la culture familiale autour du produit ? (Rapport des parents à la consommation)
- Comment le jeune se procure-t-il le produit consommé ?
- Le jeune est-il informé sur le(s) produit(s) qu'il consomme ?
- Où le jeune cherche-t-il l'info sur le(s) produit(s) ?
- Quelle est sa représentation du produit ?
- Où ce produit est-il consommé ? Seul ou accompagné ?
- La consommation est-elle occasionnelle, fréquente ou récurrente ?
- Le travailleur juge-t-il la consommation du jeune problématique ou non ?
- Quelle est selon le travailleur social l'intention positive de cette consommation ? (Plaisir, soulagement d'une douleur physique ou mental, effet de groupe, opposition...). Différencier effets recherchés et objectifs recherchés ?
- Quelles ont été les conséquences de la consommation sur la vie du jeune ? Incidences scolaires, incidences sociales, incidences physiques ?

Chaque travailleur du SAMO a été invité à compléter ce tableau en analysant les situations qu'il avait accompagnées en 2022.

Au niveau de l'analyse de la prévention éducative en 2022 à l'Etincelle, voici les résultats de l'enquête :

Dans les suivis du SAMO les consommateurs ont-ils facilement accès au produit ?

En grande majorité, les jeunes se fournissent auprès de leurs pairs en ce qui concerne le cannabis mais également pour des produits tels que la kétamine, l'ecstasy...

Pour l'alcool, la tendance est de l'acheter eux-mêmes. En ce qui concerne les médicaments, ils se fournissent généralement dans la pharmacie familiale. 1 jeune est fourni par sa famille.

On remarque que l'accès au produit est aisé, principalement auprès des pairs. C'est un élément constitutif de la banalisation, le produit est accessible facilement, auprès des jeunes qui font partie du même environnement. Les jeunes eux-mêmes soulignent qu'ils ne rencontrent aucune difficulté à trouver des produits.

Dans les suivis du SAMO, la consommation est-elle banalisée ?

Dans les 18 situations suivies en 2022, la consommation est souvent banalisée par les jeunes, surtout pour les produits perçus comme moins problématiques (on vise ici surtout l'alcool et cannabis : « Pas grave » « cool » « pas dangereux », « symbole de fête »).

3 jeunes ont une représentation négative liée à un aspect familial (1 dont les parents ont une image négative des produits et le jeune ne veut pas décevoir ; 1 dont le produit est associé à des difficultés familiales (séparation, mal-être du papa, TS), mais c'est aussi la consommation qui rapproche le jeune de son père ; 1 dont le produit est associé à une irresponsabilité du père).

La représentation de la consommation change si le jeune vit une mauvaise expérience. 3 jeunes sur les 18 ont vécu une difficulté en lien avec de la consommation. Un jeune a commis un FQI, une a subi une agression sexuelle et un dernier a trop abusé d'une substance/a été trop dépendant. Nous remarquons que ces mauvaises expériences qui sont en lien plus ou moins direct avec la consommation de produits psychotropes font évoluer les représentations des jeunes quant au produit consommé. Ce dernier est alors « diabolisé » et le jeune ne le consomme plus ou nettement moins. La banalisation diminue à la suite des expériences négatives.

1 jeune banalise l'alcool et le cannabis, mais se rend compte que sa consommation de kétamine n'est pas bénéfique, est en quelque sorte dangereuse.

1 jeune est plus nuancé : il pense que consommer c'est une faute et donc qu'il n'est pas quelqu'un de bien mais parallèlement, il pense que 2-4g de cannabis ce n'est pas grave pour la santé.

Les jeunes qui ont une connaissance plutôt bonne du produit (composition, risques...) n'en n'ont pas pour autant une mauvaise représentation.

La consommation n'est pas à l'origine des demandes d'aide au service. Nous observons que la consommation des jeunes est vécue comme problématique par les adultes (parents, professionnels) et pas par les jeunes. Des problèmes liés à la consommation surviennent après une période longue de consommation et les personnes qui font appel pour de l'aide face à cette consommation sont plus âgées. Notre public n'est pas le public-type de personnes qui ont des problèmes liés à la consommation.

L'absence de problèmes aigus liés à la consommation n'empêche pas que ces jeunes se situent dans le champ de la prévention qui tend à impacter un public vulnérable en lui évitant de glisser vers la désaffiliation.

Dans les suivis du SAMO la consommation se fait-elle seule ou à plusieurs ? La plupart des jeunes consomment en groupe (avec des amis, soirée, rave party, avec petit copain). Mais 7 consomment également seuls. 1 jeune consomme avec son papa.

La consommation semble souvent banalisée, surtout lorsqu'il s'agit de produits vécus comme « plus doux » comme l'alcool ou le cannabis (les produits perçus comme « plus durs » sont moins banalisés). Il serait important de travailler cette représentation avec les jeunes et de partager avec eux la notion de consommation « douce ou dure ».

La consommation se fait le plus souvent en groupe et concerne principalement des jeunes de plus de 16 ans.

Parmi les jeunes de l'échantillon, les consommateurs sont-ils informés sur les produits ?

2 jeunes disent avoir une bonne information sur les produits. 12 n'ont pas une bonne information, voire en ont même très peu. Parmi ces 12 jeunes, 2 jeunes ont une connaissance des risques dont on parle souvent dans les médias, mais ne connaissent pas l'impact spécifique que cela peut avoir sur eux-mêmes (notamment au niveau cérébral).

Au niveau de la recherche d'information sur les produits et la consommation : 8 jeunes ne cherchent pas d'infos. 6 jeunes en cherchent (par les pairs = 5 ; internet = 3 ; parents = 1).

2 jeunes ont cherché à s'informer auprès d'un intervenant du SAMO.

Nous sentons que les jeunes suivis au SAMO n'ont pas accès à un information réelle et compréhensible sur les produits.

Les travailleurs de l'Étincelle observent que, dans les situations concernées, peu de jeunes reçoivent, dans leur milieu familial, des informations sur les risques.

Parmi les jeunes de l'échantillon, que peut-on dire de la culture familiale autour de la consommation ?

Sur 18 situations nous avons l'information de la consommation des parents pour 17 d'entre eux. Sur 17, 10 jeunes ont des parents qui ont une consommation problématique (avec un impact sur la vie familiale)

(58.8%). Dans 7 situations nous notons une consommation qui n'est pas problématique (41.2%).

On peut voir que la représentation des consommations est plus négative lorsque cette dernière est en lien avec la famille (parents qui ont une consommation problématique/parents qui ont une représentation négative).

Nous remarquons que plus de la moitié des jeunes suivis au SAMO qui présentent une problématique en lien avec la consommation ont des parents qui consomment. Notons également que certains jeunes, dont les parents consomment peuvent se positionner de façon très rigide face aux produits car ces derniers évoquent pour eux des expériences négatives en famille qui font évoluer leurs représentations et parfois les faire arrêter de consommer.

La campagne Yapaka « l'Exemple c'est nous » prend ici aussi tout son sens.

Parmi les jeunes de l'échantillon, observe-t-on une différence de genre face à la problématique de la consommation ?

Dans les 18 situations suivies en 2022, 8 concernaient des garçons et 10 des filles.

La très grande majorité des filles consomment de l'alcool et du cannabis, 4 sur 10 consomment des produits considérés comme plus dangereux (ecstasy, LSD, kétamine, cocaïne...).

Au niveau des garçons, ils consomment tous du cannabis sauf 1.

3 garçons sur 8 consomment des médicaments. Ce que nous n'avons pas du tout observé chez les filles.

Notons également que nous n'observons pas de consommations d'ecstasy, de LSD ou de kétamine chez les garçons, alors que nous y sommes confrontés chez les filles. Il y a cependant 2 garçons qui consomment d'autres substances : héroïne, speed et cocaïne. 1 de ces garçons est également consommateur de médicaments.

Il y presque autant de garçons que de filles qui présentent des difficultés de consommation dans les suivis du SAMO.

Les travailleurs questionnés ne relèvent pas la consommation d'alcool chez les garçons. Nous pensons pourtant qu'elle existe. Cela révèle la vision sociétale de la consommation d'alcool qui est vécue comme plus problématique chez les filles que chez les garçons.

Qu'en est-il des motivations par rapport à la consommation ?

En ce qui concerne les motivations de la consommation, on remarque que dans les dossiers pris en charge au SAMO y a toujours plusieurs raisons à la consommation.

Pour la grande majorité des jeunes il s'agit de s'évader ou de soulager une douleur mentale, de ressentir du plaisir et de se sentir appartenir à un groupe.

Pour 16 jeunes sur 18, les travailleurs sociaux caractérisent la consommation de fréquente. Pour 2 jeunes, ils la caractérisent d'occasionnelle.

Parmi ces 16 jeunes qui consomment fréquemment, la consommation est problématique pour 11 d'entre eux. Par problématique, nous entendons « à l'origine de difficultés au niveau de la sphère scolaire, familiale et sociale, de soucis de santé physique et mentale, de conséquences judiciaires ou encore de mises en danger ». Classiquement, les jeunes ou leur famille font appel à l'Etincelle non pas pour le problème de consommation (une seule première demande concernant la consommation), mais plutôt lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans d'autres sphères de leur vie (à l'école, en famille, avec leurs copains, concernant la santé, au niveau judiciaire, mise en danger).

La consommation augmente la vulnérabilité et ce, dans les 18 situations analysées.

Nous observons une motivation à consommer toujours multifactorielle, des demandes adressées au SAMO en lien avec les conséquences liées à la consommation plutôt qu'avec la consommation elle-même et une vulnérabilité augmentée dans toutes les situations.

III. Analyse via le questionnaire Wooclap :

Nous avons ensuite été à la rencontre « des jeunes » au sens large du terme. Nous souhaitons obtenir des informations plus globales, qui concernent les jeunes de notre territoire et pas uniquement ceux qui fréquentent le SAMO. Pour ce faire nous avons créé un Wooclap de 6 questions qui reprenaient les thèmes de notre analyse.

Nous sommes allés à la rencontre des jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires de notre territoire, tous réseaux confondus. Nous avons ainsi pu faire passer ce Wooclap à 193 jeunes.

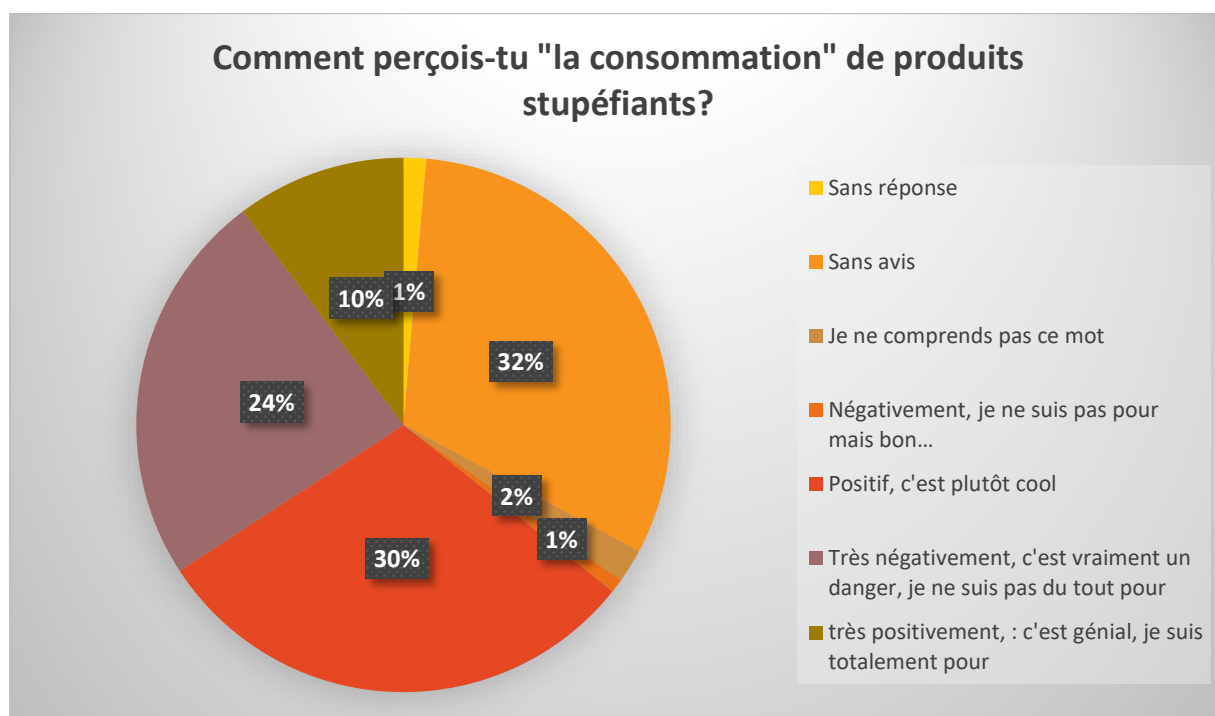
Le Wooclap permet que chaque jeune reçoive les questions et réponde sur son GSM. Les résultats (anonymes) sont alors directement accessibles sur une plateforme en ligne.

Sur 193 réponses :

Genre	Nombre
Filles	90
Garçons	100
X	3
Total	193

Année et qualification	Nombre d'élèves
Sans réponse	4
5 ^{ème} générale	20
5 ^{ème} professionnelle	51
5 ^{ème} technique	35
6 ^{ème} générale	56
6 ^{ème} professionnelle	3
6 ^{ème} technique	15
7 ^{ème} professionnelle	9

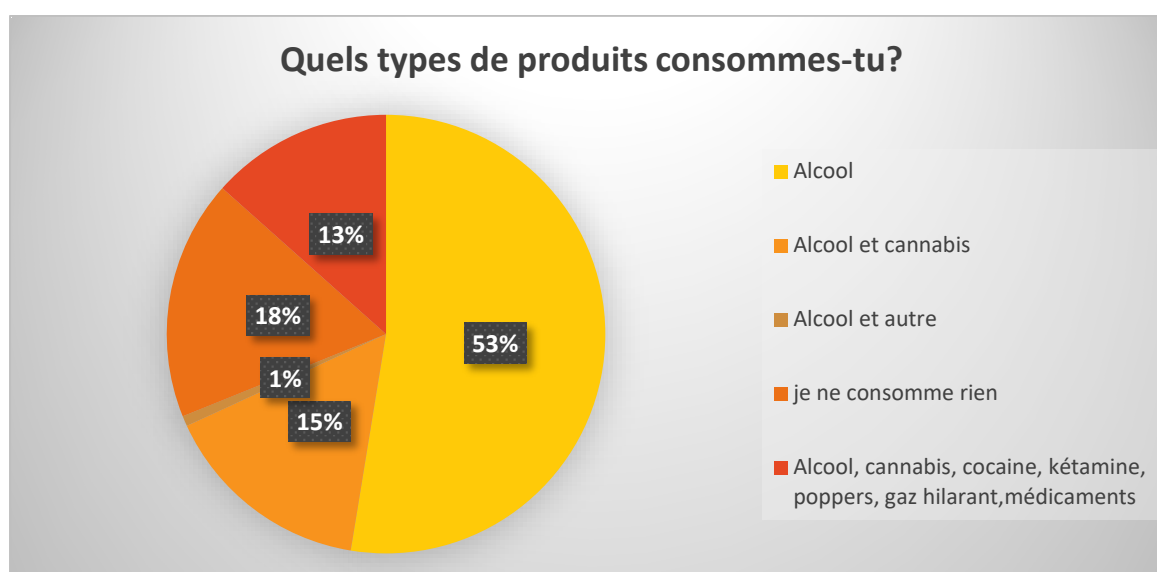
Sur la perception que les jeunes ont de la consommation de stupéfiants en général :



Sur le type de produits consommés :

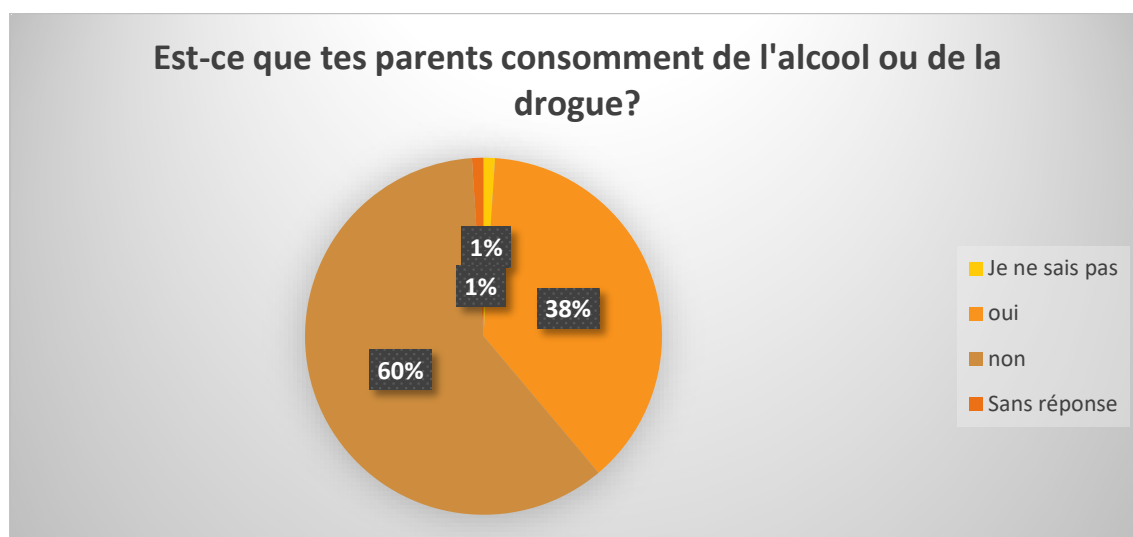
Quel(s) type(s) de produits consommés-tu ?	
Alcool	98
Alcool et autres	8
Alcool et cannabis	29
Alcool, gaz hilarant	2
Alcool, gaz hilarant et autre	1
Alcool, gaz hilarant, médicaments	2
Alcool, poppers	1
Alcool, cannabis, cocaïne, kétamine, poppers, gaz hilarant	1
Alcool, cannabis, cocaïne, kétamine, poppers, gaz hilarant, médicaments	4
Alcool, cannabis, cocaïne, kétamine, poppers, gaz hilarant, médicaments, autre	2
Alcool, je ne consomme rien*	4
Alcool, médicaments, je ne consomme rien*	1
Cannabis	2
Médicaments	1
Poppers	1
Cocaïne	1
Je ne consomme rien	33
Autre	2

*Nous supposons qu'au travers de ces réponses, les jeunes voulaient dissocier la consommation de produits illicites des produits licites.



Sur la consommation des parents :

Est-ce que ton ou tes parents consomment de l'alcool ou de la drogue ?	
Je ne sais pas	2
Oui	73
Non	116
Sans réponse	2

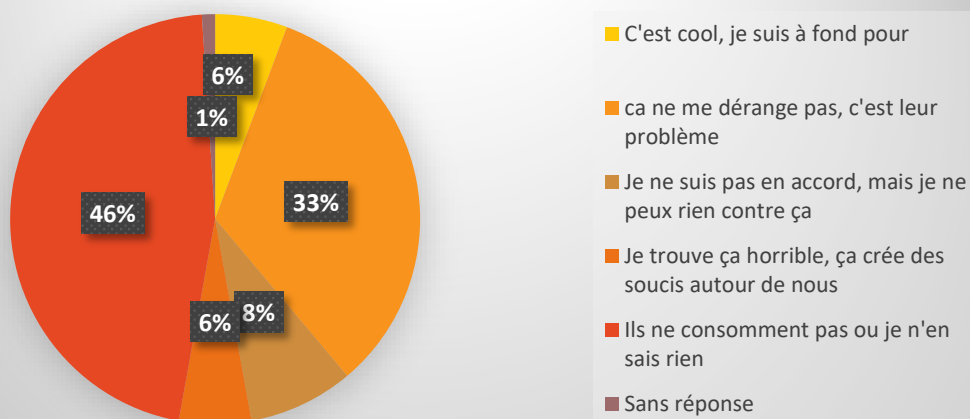


Nous sommes étonnés d'avoir autant d'affirmation de la part des jeunes. Seuls 2 jeunes déclarent « ne pas savoir ».

Sur la perception de la consommation parentale :

Si oui, comment perçois-tu leur consommation ?	
C'est cool, je suis à fond pour	11
Ça ne me dérange pas, c'est leur problème	64
Je ne suis pas en accord, mais je ne peux rien contre ça	16
Je trouve ça horrible, ça crée des soucis autour de nous	11
Ils ne consomment pas ou je n'en sais rien	89
Sans réponse	2

Si oui, comment perçois-tu leur consommation?

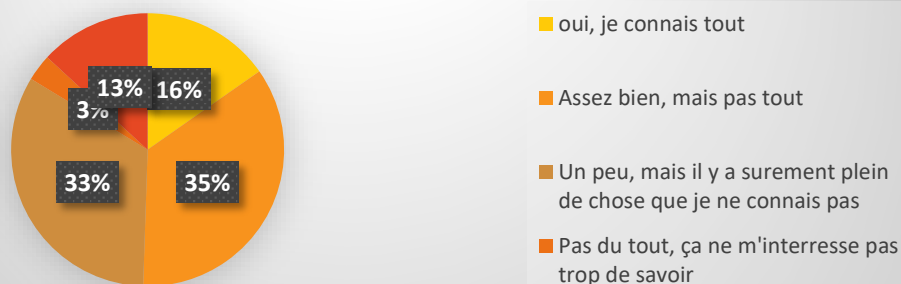


Nous pouvons émettre l'hypothèse **qu'il est plus difficile de nommer la consommation de ses parents que de donner sa propre perception sur la consommation de ses parents.**

Sur le sentiment d'information :

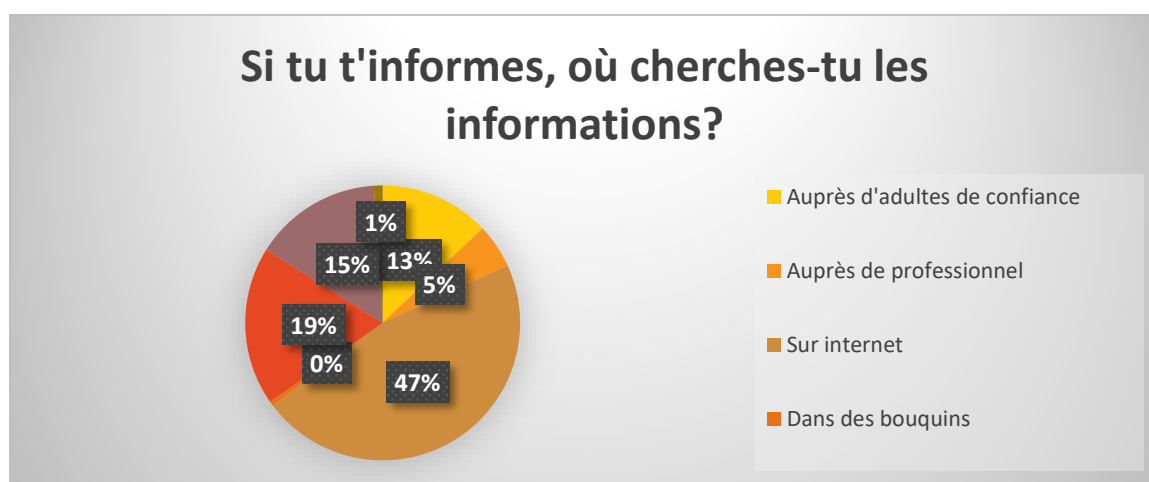
Penses-tu être informé sur le ou les produit(s) que tu consommes ?	
Oui, je connais tout (les effets à court et à long termes, les risques sur la santé physique et psychologique, les conséquences sur la sphère familiale, scolaire, sociale...)	29
Assez bien, mais pas tout	67
Un peu, mais il y a sûrement plein de choses que je ne connais pas	63
Pas du tout, ça ne m'intéresse pas trop de savoir	6
Je répète, je ne consomme pas	25
Sans réponse	3

Penses-tu être informé sur les produits que tu consommes?



Sur le lieu utilisé pour la recherche d'informations :

Si tu t'informes, où cherches-tu tes infos ?	
Auprès d'adultes de confiance	25
Auprès de professionnels	10
Sur internet	90
Dans des bouquins	1
Auprès de mes amis	36
Je ne consomme toujours pas, donc pas besoin	29
Sans réponse	2



Nous disposons de la réponse de chaque répondant pour chaque question, nous avons alors pu croiser différentes données. Dans les graphiques, nous avons transformé les résultats en pourcentages afin que cela soit plus significatif.

Existe-il un lien entre la représentation du jeune et sa consommation effective ?

Nous remarquons que les jeunes qui ont une représentation de la consommation positive sont des jeunes qui déclarent presque tous consommer à minima de l'alcool avec une grande majorité qui présente une polyconsommation.

Plus la représentation est positive plus il y a de produits consommés.

Les jeunes qui déclarent avoir une représentation négative sont des jeunes, pour la grande majorité, qui déclarent consommer 1 produit (souvent de l'alcool), seuls quelques-uns consomment plusieurs produits ou aucun produit.

Les jeunes qui déclarent une représentation **très** négative, déclarent de façon significative soit ne rien consommer ou uniquement de l'alcool.

Plus la représentation est négative, moins il y a de produits consommés.

47 jeunes déclarent « ne pas avoir d'avis » alors que parmi eux, 44 déclarent être consommateurs.

Ces résultats sont questionnant et nous montrent la difficulté des jeunes à élaborer un avis construit sur la question de la consommation. Il semble plus facile de revendiquer une consommation que de construire un avis sur la question.

Existe-t-il un lien entre la consommation des parents et la représentation de la consommation du jeune ?

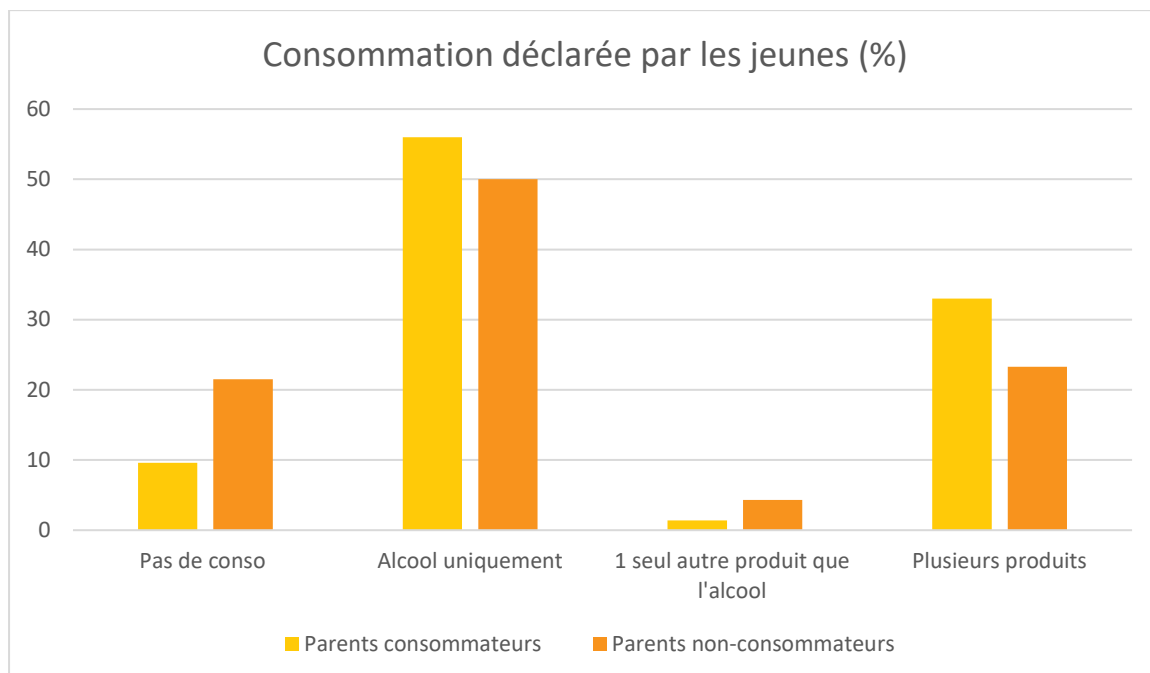
Plus les jeunes ont une représentation négative de la consommation, plus ils déclarent que leurs parents ne consomment pas.

Quant aux jeunes qui déclarent d'autres représentations (pas d'avis, + et ++), autant de jeunes déclarent avoir des parents consommateurs que non-consommateurs.

L'image de consommateurs des parents est plus difficile à porter par les jeunes que leur propre image : 116 jeunes déclarent que leurs parents ne consomment pas, en revanche, à la question où on demande l'avis du jeune sur la conso des parents, seuls 89 réaffirment que leurs parents ne consomment pas.

Ces résultats nous montrent que les jeunes sont plus à l'aise de déclarer leur consommation que celle de leurs parents. Cependant ils ont plus de facilités à construire un avis sur la consommation de leurs parents que sur la leur.

Existe-t-il un lien entre la consommation des parents et la consommation du jeune ?



La consommation des parents ne semble pas influencer la consommation d'alcool chez les jeunes.

Cependant, on observe plus de jeunes qui disent ne rien consommer et qui déclarent également avoir des parents qui ne consomment pas.

On peut observer qu'il y a plus de jeunes qui déclarent une consommation de plusieurs produits et qui déclarent aussi avoir des parents qui consomment alors que chez les jeunes qui déclarent que leurs parents ne consomment rien, il y en a moins.

On peut donc dire que la consommation des parents, ou du moins l'idée que les jeunes s'en font influence dans les faits la consommation effective de ces derniers.

Une prévention tournée vers les parents serait également efficace.

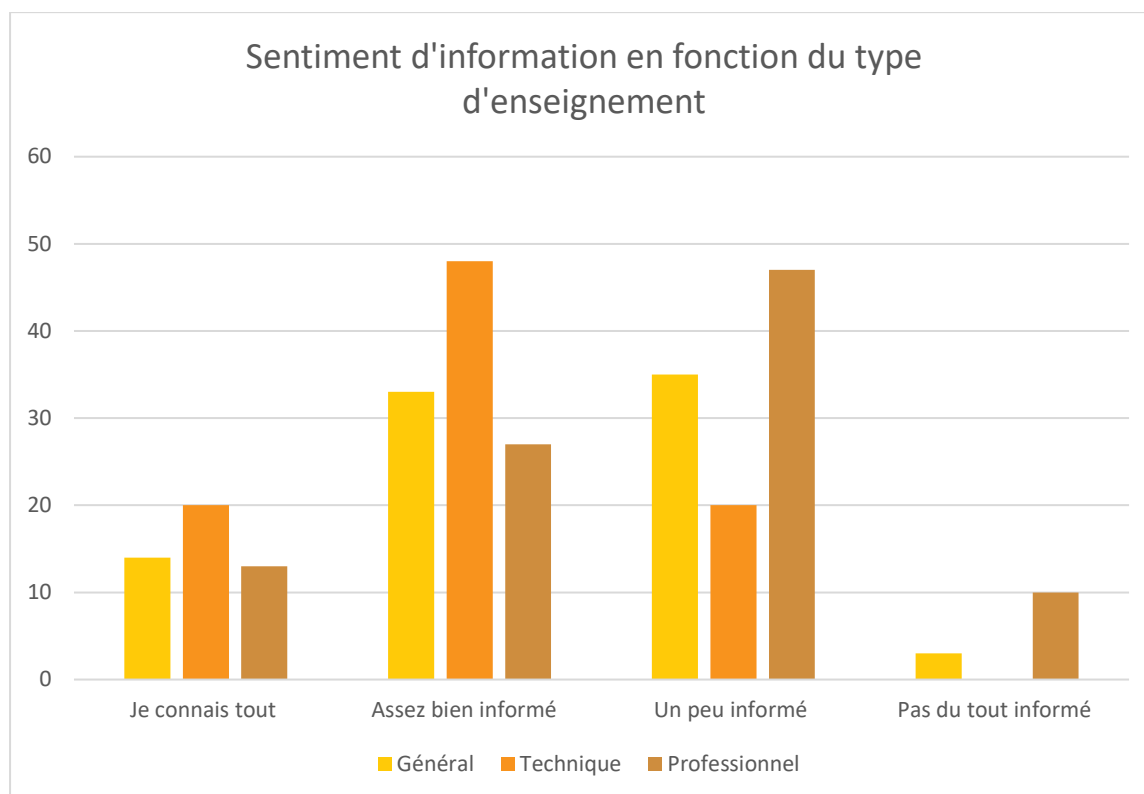
Existe-t-il un lien entre le genre et le type de produits consommés ?



La grande majorité des jeunes consomment de l'alcool (78 % des filles et 79% des garçons déclarent consommer au minimum de l'alcool).

Les filles consomment en général de l'alcool et du cannabis. Les garçons également mais plus d'une quinzaine d'entre eux déclarent consommer d'autres types de produits qui n'apparaissent pas du tout chez les filles (à l'exception de l'une d'entre elles qui consomme des médicaments). Les garçons consomment par exemple : des gaz hilarants, du poppers, de la kétamine, des médicaments...

Existe-t-il un lien entre le type d'enseignement suivi et le sentiment d'information des jeunes ?



Les jeunes qui fréquentent l'enseignement technique sont ceux qui se sentent le mieux informés. Les jeunes qui fréquentent l'enseignement professionnel sont ceux qui se sentent moins bien informés.

IV. Faits sociaux :

Au regard de ces analyses, nous pouvons nommer les faits sociaux suivants :

Le phénomène doit être indépendant de la volonté du jeune

Le phénomène doit impacter négativement le jeune

Le phénomène doit présenter une certaine récurrence

- **La banalisation de la consommation s'impose aux jeunes et peut les conduire à adopter des conduites à risques.** Cette banalisation a un effet négatif en faisant sauter les freins moraux liés à la consommation.
- **Les jeunes n'ont pas accès à une information fiable sur leur consommation.** Les jeunes ne peuvent pas parler de leur consommation auprès des adultes parce que cela reviendrait à l'avouer, quand ils en parlent avec leurs pairs consommateurs l'information est biaisée par un avis positif. La connaissance résultant de l'expérience personnelle est également biaisée car les effets délétères apparaissent plus tard. Ces trois sources d'information ne permettent pas aux jeunes d'avoir une information fiable.
- **La culture familiale autour des consommations impacte la consommation des jeunes.** Une corrélation significative existe entre la consommation des parents et la consommation des jeunes. Ce phénomène échappe à la volonté du jeune. La consommation des parents peut avoir un impact négatif ou positif sur celle des jeunes.
- **Le genre impacte le type de consommation des jeunes.** Il existe une corrélation entre le genre et la multiplication des expériences (les garçons déclarent consommer plus de produits différents) ce qui augmente la prise de risque.

V. Actions :



Au regard de cette analyse, nous pouvons proposer les actions suivantes :

La banalisation de la consommation s'impose aux jeunes et peut les conduire à adopter des conduites à risques.

Nous souhaitons mener une campagne de sensibilisation auprès des organisateurs de soirée sur la reprise des tickets, l'eau gratuite, le choix des alcools proposés en soirée ... comme cela avait été fait il y a quelques années lors de la campagne « Charte Bonne Soirée ». Cette initiative permettrait de (re)mettre la question de la consommation dans les réflexions des organisateurs et également de travailler sur les représentations des jeunes lors des soirées. Les bals réthos pourraient être des lieux propices à la sensibilisation.

Nous souhaitons amener les jeunes à construire leur réflexion personnelle en mettant en place une campagne qui les interroge sur leurs propres consommations et leurs éventuelles conséquences. Nous pourrions investir les espaces festifs jeunes avec un outil qui permettrait de faire émerger les représentations et qui donnerait de l'information et des ressources.

Les jeunes n'ont pas accès à une information fiable sur leur consommation.

La campagne de prévention introduira la notion de triangle de la consommation et d'intention positive et diffusera les concepts d'usage « doux ou dur » plutôt que de produit « doux ou durs ». Sensibiliser sur les conséquences plus que sur les produits.

Nous souhaitons travailler sur l'image de l'Etincelle comme étant un endroit de prise en charge de première ligne et de réorientation pour des questions ou des difficultés liées à la consommation. Nous pourrions mettre en place des partenariats avec des services d'information (Modus vivendi, Infor-drogues, ...) et renforcer les partenariats avec les services déjà existants sur le territoire mais peut-être peu connus des jeunes (Drugs'care, Solaix, permanence téléphonique Infor-Drogues,...).

La culture familiale autour des consommations impacte la consommation des jeunes.

Nous nous questionnons régulièrement sur notre place lors d'initiatives mises en place par l'AMO comme celle de Coupal'O (distribution d'eau gratuite dans les festivités) où nous touchons parfois plus les jeunes enfants ou les parents que les adolescents. Nous pourrions utiliser ces espaces festifs pour diffuser un

message de prévention auprès des parents en les sensibilisant sur l'impact de leur consommation sur celle de leurs enfants ou ados. Cette approche nous permettrait de métacommuniquer avec les parents sur la consommation. Nous pourrions, entre autres, faire référence à un ancien projet de prévention, Recto/Verso, qui abordait la question de la communication en famille sur la consommation. Le message devra être non-stigmatisant et devra tenir compte du contexte festif dans lequel il sera diffusé.

Le genre impacte le type de consommation des jeunes

La question du genre devra être un fil rouge qui guidera nos interventions (par exemple : les choix graphiques ou d'illustrations).

4.3. Le harcèlement scolaire

I. Réflexion sur la définition du harcèlement :

Il nous semble tout d'abord opportun de repréciser des balises plus théoriques qui définissent le harcèlement. Nous nous appuyons pour cela sur les écrits de Bruno Humbeeck, psychopédagogue et chercheur, spécialiste en la matière en Belgique.

Celui-ci nous rappelle que l'agressivité fait partie des rapports humains, au sein de tous les groupes durables. Elle n'est pas un problème en soi, tant qu'elle est régulée. Elle devient problématique quand la violence n'est pas régulée par des règles et une hiérarchie. Toute situation de violence ne relève pourtant pas de la thématique du harcèlement.

Humbeeck distingue le harcèlement des autres formes de violences par plusieurs critères importants :

- Les violences doivent se répéter dans le temps.
- Elles sont intentionnelles et nuisibles.
- Elles mettent en scène un rapport de force disproportionné, asymétrique entre l'auteur et la victime.
- Elles se jouent sous le regard (direct ou indirect) de témoins, qui viennent en quelque sorte confirmer le rapport de force, l'impuissance de la victime et la supériorité de l'auteur.

Le harcèlement peut exister dans différents lieux, depuis la rue jusqu'à la sphère internet en passant par l'école, et prendre plusieurs formes : intimidation, racket, mise à l'écart, petites attaques répétées...

II. Définition de « groupe-lieu » :

Au cours de nos réflexions, nous avons petit à petit employé le terme « groupe-lieu », pour définir un ensemble de personnes qui partagent une expérience commune, en un temps et un lieu. Une façon pour nous d'envisager le groupe non pas comme une addition d'individus, mais bien comme l'ensemble des interactions entre ces individus-là dans ce contexte-là.

Par exemple : la classe de 4D en cours de maths, encadrée par Mme Dupond, n'expérimente probablement pas les mêmes enjeux sociaux que cette même classe de 4D en intercour, dans le couloir, sans adulte.

Le groupe-lieu s'appuie sur des normes, souvent inconscientes, des rapports de dominance plus ou moins marqués. Certains groupes-lieu ont une consistance formelle (la classe en cours de math, le cours de volley), d'autres informelle (l'arrêt de bus, le bal...).

Au cours d'une journée, un même jeune va traverser plusieurs groupes-lieu et vivre des expériences sociales variées, parfois avec les mêmes personnes.

Cette notion de groupe-lieu nous permet de réfléchir en des termes « sociologiques » une expérience qu'on aborde en générale de façon beaucoup plus individuelle. Un jeune victime de harcèlement l'est toujours dans un groupe-lieu, dans un contexte. Il n'appartient pas au jeune d'être victime « en lui-même », mais bien de subir une place difficile au sein d'un contexte interactionnel particulier. Nous pensons que la prévention sociale doit avant tout viser ce contexte et pas le jeune en tant qu'individu.

La question des normes du groupe-lieu est également centrale pour nous. Parfois clairement établies, plus souvent inconscientes, les normes du groupe-lieu impactent les individus qui le constituent, selon qu'ils s'en rapprochent ou s'en éloignent. A nouveau, ces normes dépendent du contexte (temps et lieu) et au cours d'une même journée, un même jeune peut se sentir « dans la norme » du groupe-lieu de la classe de math, puis beaucoup moins dans le groupe-lieu « intercour et couloir », puis encore à une autre place dans un groupe-lieu très différent comme celui de la Maison de Jeunes, par exemple.

III. Définition de « cécité des adultes » – non-intervention des témoins :

Par « cécité des adulte », nous entendons le fait que les adultes, en principe garants du cadre et du bien-être des enfants et des jeunes dont ils ont la charge, ne voient pas toujours la violence dont sont victimes certains d'entre eux.

Ceci dans plusieurs situations différentes :

- Soit parce que les faits se déroulent dans des lieux auxquels ils n'ont pas accès et que l'on peut définir comme « peu régulés » (intercours, toilettes, lieu reculé de la cour de récré... mais aussi l'espace des réseaux sociaux et d'internet).
- Soit parce qu'ils peuvent techniquement voir/connaître les faits mais n'en mesurent pas la hauteur et la gravité. La répétition quotidienne de faits de violence entre enfants ou jeunes peut créer un sentiment d'usure chez les adultes, lassés d'intervenir. Le sentiment d'impuissance, d'absence de contrôle, peut également provoquer une non-intervention. « Ne pas voir » est parfois une défense pour l'adulte qui n'a pas en mains les outils pour impacter une situation complexe.
- Soit parce qu'ils ont connaissance des faits mais qu'ils ne savent pas comment réagir : ils ne disposent pas de procédés clairs et construits, ne savent pas à qui en faire état, ne savent pas ce qu'il va en advenir, ne se sentent pas légitimes à intervenir.

IV. Différencier prévention / intervention :

Il est important de distinguer les deux.

Régulièrement, les écoles font appel au SAMO pour une intervention de prévention dans une classe sur la thématique du harcèlement alors qu'une situation concrète a déjà eu lieu.

L'angle de vue utilisé et les actions proposées sont pourtant très différents. Une intervention en cas de harcèlement demande toujours de commencer par un diagnostic. Il va permettre de déterminer dans quel cas de figure le groupe se trouve, il précise la demande. L'analyse de ce diagnostic permet de définir des objectifs et enfin de choisir des moyens d'actions.

Utiliser des outils de prévention dans un groupe où se déroulent déjà des situations de harcèlement peut avoir un effet amplificateur du phénomène. La victime n'est pas entièrement reconnue dans son statut et les auteurs peuvent avoir un sentiment d'impunité (on agit en sensibilisant le groupe, sans parler directement de ce qui se passe). Les auteurs peuvent même « faire payer » à la victime l'intervention qui a été mise en place.

En termes d'outils de prévention on peut citer des initiatives telles que : réguler les espaces, chercher à augmenter la cohésion au sein des groupes, construire des protocoles d'intervention, agir sur le climat scolaire... une série d'initiatives qui cherchent à augmenter les compétences sociales du groupe et à réfléchir l'intervention en amont.

En termes d'outils d'intervention, on peut mettre en avant la médiation, la méthode de Préoccupation Partagée, la méthode No-Blame, la méthode de Palo-Alto... Tous ces outils sont soit des méthodes groupales soit des méthodes individuelles qui interviennent sur la situation particulière de harcèlement (reconnaissance de la victime, recherche de solutions concrètes, renforcement des compétences des individus, ...)

V. Réduire le temps avant le dévoilement :

Il est très difficile de dire que l'on est harcelé, c'est souvent une somme de petits signes qu'il va falloir décoder. Le processus de minimisation empêche parfois de les décrypter : « ce n'est pas grave », « ça va passer », « il faut prendre de la distance » ... Il faudrait plutôt chercher à questionner la fréquence et la récurrence de ces petites attaques afin de percevoir si on est face à une situation de harcèlement. L'intensité et la répétition de ces comportements sont invoquées comme indicateurs de la gravité de la situation. Certaines victimes expliquent qu'il est presque impossible de se rendre compte de ce qui se passe, puisque les harceleurs agissent « en catimini », et parfois via Internet. A l'école primaire, il arrive de laisser passer une situation de harcèlement en mettant cela sur le compte de chamailleries d'enfants, en secondaire en les mettant sur des tempéraments peu sociables ou trop irritables. Les changements dans le comportement d'un jeune ou les signes visibles de malaise doivent être interprétés avec le harcèlement comme une piste parmi d'autres, donc aussi une possibilité.

Les parents sont parfois ceux qui dévoilent le harcèlement ; ils se sentent parfois peu écoutés ou pris au sérieux. Quel accueil réserve-t-on à la parole d'un parent qui dévoile le harcèlement ? Comment agir au mieux dans cette situation ?

Mettre en place des actions de prévention qui facilitent le dévoilement est une piste pour agir sur la question du temps. En effet,

plus le harcèlement dure plus les dégâts qu'il cause sont importants. Identifier des adultes ressources qui disposent de procédures claires, travailler les relations de confiance éducateurs/jeunes, inciter les témoins et les victimes à parler et être prêt à recueillir leur parole, informer sur cette aggravation des conséquences en lien avec la durée du phénomène sont autant de pistes à travailler.

VI. Contextualisation :

Selon une enquête « Comportements, bien-être et santé des élèves » réalisée en 2018 auprès d'élèves scolarisés de la 5^{ème} primaire à la 6^{ème} secondaire en Région Wallonne (104 écoles répondantes) et Région Bruxelloise (30 écoles répondantes) :

9.2% des jeunes déclarent avoir été auteurs de harcèlement au cours des 2 derniers mois et 17.3% des jeunes déclarent avoir été victimes de harcèlement au cours des deux derniers mois.

Le phénomène de harcèlement semble important en primaire, diminue au début du secondaire et continue de baisser dans le secondaire supérieur.

Dernièrement, nombreux sont les articles de presse parlant du chiffre d'un enfant sur trois victimes de harcèlement.

Ces chiffres doivent être pris avec prudence et mettent en avant la notion de « chiffre noir » du harcèlement. Ils ne représentent que les situations connues, « dites ». De nombreuses situations de souffrance liées à la problématique du harcèlement sont tues et non-représentées dans ces pourcentages.

VII. Analyse de la prévention éducative au SAMO :



Nous avons analysé les interventions auprès des jeunes de 6 ans à 22 ans. Ce qui correspond à l'entrée en primaire et à l'âge de fin de prise en charge dans notre service.

En 2022 nous notons **18 situations** où la thématique du harcèlement est abordée et, sur ces 18 situations, 11 situations où la question du harcèlement a été travaillée avec le travailleur social. Les 7 autres sont des situations où le travailleur a su que le harcèlement a fait partie de l'histoire du jeune mais où il n'est pas intervenu directement sur la question car les faits se sont déroulés avant son intervention (parfois plusieurs années avant).

Sur 266 sollicitations qui concernent des jeunes de 6 à 22 ans en 2022 cela représente **6.7 %**. Ce pourcentage est très éloigné du chiffre fréquemment cité de 1 jeune sur 3 qui vit une situation de harcèlement. Nous souhaitons programmer une réflexion à ce sujet dans le prochain conseil éducatif.

Nous sommes étonnés par ce chiffre qui nous semble peu élevé. Cela est peut-être lié à une accumulation de biais (définitions du harcèlement peu précise, SAMO non identifié comme relais pour ce type de problématique, ...)

On observe principalement des violences verbales et du rejet, très peu de violences physiques.

La relation asymétrique s'installe principalement par le nombre (un contre plusieurs). Nous notons également une fragilité présente chez chacune des victimes. Cette fragilité est-elle une cause ou une conséquence du harcèlement ? Le harcèlement peut créer de la fragilité et peut aussi survenir sur une fragilité existante.

Au niveau de l'implication des témoins, nous identifions des témoins passifs qui observent, des témoins actifs et, ponctuellement, des témoins qui prennent la défense de la victime mais ne parviennent pas à faire cesser le harcèlement. Plusieurs fois, au pire moment du harcèlement, plus personne ne prend la défense du jeune. On observe une passivité des témoins qui « tant que ce n'est pas eux qui souffrent » ne prennent pas la défense. Le harcèlement peut alors être vu comme un mécanisme qui participe, avec un prix élevé, à l'équilibre d'un système.

Tous les jeunes de l'échantillon présentent une marginalisation avec les normes du groupe-lieu où se produit le harcèlement. Néanmoins, cette marginalisation peut se retrouver à un moment donné chez tous les individus par rapport aux normes du groupe auquel ils sont confrontés à un moment donné. Cette marginalisation ne suffit donc pas pour qu'une situation de harcèlement apparaissent. Il faut également la présence d'espaces non-régulés.

Le plus souvent, le harcèlement a pour conséquence l'augmentation de l'écart, c'est-à-dire que la victime renforce (de façon consciente ou inconsciente) cet élément qui est pointé par le groupe comme non-conforme (par ex : la croyance religieuse, le style vestimentaire, l'hygiène, l'attitude introvertie ou solitaire, la mise à la marge du groupe).

Dans deux situations nous notons des tentatives de conformisation mais qui ont été non-efficaces.

Certains jeunes sont en décalage tel qu'ils subissent du harcèlement dans tous les groupes qu'ils fréquentent.

Dans toutes les situations, les adultes finissent par « voir » ce qui se passe. En revanche, dans toutes les situations (sauf 2) soit les adultes n'interviennent pas soit leur action n'est pas efficace. Ils ne perçoivent pas qu'il s'agit de harcèlement.

Cependant, une situation nous montre une intervention d'un éducateur qui a été efficace et a fait cesser le harcèlement. Cette intervention a été rapide, les choses n'ont pas eu le temps de se cristalliser. L'éducateur a pris le temps d'écouter la victime et a été trouver les auteurs en leur signifiant le stop.

Au niveau de la fin du harcèlement, dans trois situations un changement d'école s'est produit (le harcèlement a cessé mais n'a pas été solutionné), les vacances scolaires ont également un effet positif. Sortir du système. L'intervention d'adultes dans deux situations ont fait cesser ou ont temporisé les choses. Dans certaines situations, le harcèlement continue.

Nous notons que les facteurs de risque ne se situent pas uniquement à un niveau individuel (de prévention éducative) mais également à l'échelle d'un fonctionnement de groupe, ce qui touche bien plus à la prévention sociale.

VIII. Faits sociaux :

Au regard de toutes ces constatations nous pouvons nommer trois faits sociaux qui nous semblent importants :

Le phénomène doit être indépendant de la volonté du jeune

Le phénomène doit impacter négativement le jeune

Le phénomène doit présenter une certaine récurrence

- **L'éloignement des normes du « groupe-lieu » augmente le risque d'être victime de harcèlement.** Chaque groupe établit des normes, de façon parfois consciente mais souvent inconsciente. Ces normes ne dépendent pas du jeune qui, dans le meilleur des cas, y adhère et, dans le pire des cas, les subit ou en ignore l'existence. Être éloigné des normes du « groupe-lieu » peut créer un terreau propice aux situations de harcèlement (les différences, les signes de faiblesse, le niveau socio-économique, les enfants dociles, doués ou obéissants). Cet écart peut impacter négativement le jeune, qui se retrouve à la marge. La marginalisation par rapport aux normes sociales du « groupe-lieu » est un facteur développant ou aggravant le harcèlement auquel les victimes sont confrontées au quotidien.
- **La cécité des adultes fournit les conditions à la poursuite de situations de harcèlement existantes, voire à l'apparition de nouvelles situations.** Les jeunes n'ont pas de prises sur ces adultes qui ne « voient » pas et ne peuvent, à eux seuls, impacter ce comportement de passivité. Il faut mobiliser les ressources des adultes et les ressources de l'institution pour favoriser le regard. L'absence de regard impacte négativement le jeune qui continue à subir du harcèlement. D'autre part, ce comportement est en soi une violence faite au jeune qui ne reçoit pas la sécurité à laquelle il pourrait prétendre.
- **Le processus de harcèlement est caractérisé par la présence de témoins aux regards souvent complices, voire approbateurs.** Une des raisons évoquées dans la littérature est que ce positionnement est un moyen de défense : « mieux vaut lui que moi ». Cet élément du phénomène de harcèlement est indépendant de la volonté de la

victime, qui essaie parfois de faire réagir, sans succès. Cette non-intervention impacte négativement le jeune qui continue à subir la situation de harcèlement et renforce les auteurs qui peuvent se sentir « tout-puissants ». L'inaction peut se répéter de façon récurrente avant qu'une intervention fasse cesser le phénomène.

IX. Actions :



Nous pouvons dès lors proposer des **actions** qui tentent d'impacter ces faits sociaux :

L'éloignement des normes du « groupe-lieu » augmente le risque d'être victime de harcèlement.

Il convient de renforcer des groupe-lieux sécurisés et encadrés par des adultes eux-mêmes sécurisés et outillés pour réguler les mouvements d'agressivité afin de permettre à des jeunes vulnérables de vivre des expériences sociales positives.

La cécité des adultes fournit les conditions à la poursuite de situations de harcèlement existantes, voire à l'apparition de nouvelles situations.

Travailler aux côtés des adultes à réduire le phénomène de cécité/non-intervention en sécurisant ces mêmes adultes à un niveau plus institutionnel : protocoles d'intervention dans les situations de harcèlement, cellule interne à l'école qui soutient les adultes qui interviennent, formation à des méthodes d'intervention (exemple MPP).

Offrir aux adultes des outils de détection des « petits faits anodins » mais qui, répétés, peuvent constituer du harcèlement.

Favoriser au travers du projet la distinction entre la prévention et l'intervention.

Former des référents dans les écoles et les services destinés à soutenir les élèves victimes de cyberharcèlement.

Le processus de harcèlement est caractérisé par la présence de témoins aux regards souvent complices, voire approuvateurs

Favoriser le dévoilement au niveau de la victime et de l'entourage. Promotionner auprès des élèves un signalement rapide de ces

violences. Comme cela a déjà été fait au SAMO lors d'un projet précédent, mettre en avant la question de la temporalité. L'objectif étant de réduire la durée du harcèlement afin d'en limiter l'impact.

Nous pourrions travailler sur la création d'un **guide de « bonnes pratiques » à adopter** face au harcèlement, tant dans l'intervention directe dans les situations que dans une réflexion plus institutionnelle sur des balises de prévention. Ce guide amènerait une réflexion sur la notion des normes imposées par le groupe-lieu et sur l'inclusion des jeunes qui s'en éloignent. Il permettrait de travailler des partenariats avec des structures avec lesquelles nous collaborons déjà mais d'une manière plus structurée autour de la question du harcèlement. Il communiquerait de l'information précise sur le concept de harcèlement (définition, caractéristiques, conséquences) et donnerait des pistes d'intervention et de réflexion. Nous pourrions créer un « label », diffusé dans les différents lieux, qui permettrait de rassurer les jeunes et les différents protagonistes des situations de harcèlement (victimes, témoins, adultes) et ainsi faciliter la parole et la prise en charge. Ce projet pourrait trouver un sens en lien direct avec les interventions Amarrage+ et le projet de prévention ParKour. Il permettrait d'impacter les 3 faits sociaux cités dans ce diagnostic.

4.4. L'impact de la séparation parentale sur les enfants :

I. Contextualisation :

Comme détaillé plus haut, la séparation parentale est une problématique très prégnante dans les situations que nous rencontrons quotidiennement.

62% des jeunes qui fréquentent l'Etincelle ont leurs parents séparés. La séparation est un élément constitutif de la difficulté du jeune, avec des difficultés autres et multiples qui peuvent s'y ajouter et complexifier la situation.

Il est essentiel de favoriser une meilleure résolution des conflits à l'étage des adultes. Il est également fondamental d'agir sur l'impact de ces violences afin de réduire les traumatismes occasionnés et ainsi permettre un meilleur développement de l'enfant.

En 2021 et 2022, notre service a travaillé à l'élaboration du projet « Se séparer ensemble ». Ce projet s'inscrit dans le cadre de la priorité « violences intrafamiliales » du Conseil de Prévention de Marche-en-Famenne.

Dans la pratique, le SAMO constate dans les séparations conflictuelles que le partage du patrimoine (situation matérielle) ou les questions financières parasitent la réflexion sur le bien-être des enfants. Tant que les questions financières ne sont pas réglées, il est illusoire de construire une coparentalité positive.

C'est cette pratique et cette analyse qui sont à l'origine du projet.

Nous avons souhaité partir de ce travail qui se fait en individuel et l'étendre dans une dimension plus macro, avec un projet de prévention sociale, pour permettre l'intervention la plus précoce possible.

Une des motivations à l'intervention rapide dans la situation est d'éviter au maximum les désagréments et les conséquences parfois dramatiques que peut avoir la cristallisation du conflit.

L'outil-carnet « Se séparer ensemble » reprend les aspects légaux liés à la séparation mais également les aspects psychologiques et des outils concrets pour soutenir les parents. Il vise à remettre les besoins de l'enfant au centre des réflexions et à interroger les adultes pour

les amener à adopter une posture personnelle plus ouverte à l'apaisement du conflit.

Ce projet introduit la notion de 'Pourparlers' et propose également un accompagnement à l'utilisation de ce carnet pour les personnes qui vivent sur notre territoire.

Nous souhaitons continuer à approfondir cette thématique. Après avoir analysé la séparation sous l'angle des parents, nous souhaitons nous pencher sur la séparation à hauteur des enfants.

II. Analyse de la prévention éducative :

Nous avons analysé les demandes de prévention éducative en 2022 qui concernaient des situations où les parents sont séparés.



Sur 203 nouvelles demandes enregistrées en 2022, **128 situations** concernaient des jeunes ayant vécu la séparation parentale, **soit 63%**.

Répartition selon l'âge : (sur 128 situations connues)

Age	Nombre
De 0 à 6 ans	28
De 7 à 12 ans	40
De 13 à 17 ans	38
18 ans et plus	22
Total	128

Au travers de ce diagnostic social, nous avons choisi de nous intéresser à l'impact de la séparation des parents sur l'enfant et à ses besoins dans cette période compliquée.

Nous identifions deux temps distincts :

1. Le moment de la séparation des parents : l'annonce, l'organisation, le type de garde, ...
2. L'après séparation : quand chacun des deux parents recrée une cellule distincte et apprend à devenir coparents.

Dans ces dossiers, nous avons analysé différents items :

- En ce qui concerne la première demande (+ personne à l'origine de la demande) ?
- Quel est type de garde ?
- Existe-t-il un accord à l'amiable entre les parents ?
- Présence d'un jugement ? Respect du jugement ?
- Y a-t-il encore un contact régulier avec les deux parents ?
- Existe-t-il un conflit évident entre les parents séparés ?
- Quelles sont les source(s) de conflit entre les parents (financier, éducatif, parent défaillant, santé mentale d'un des deux parents, présence d'un beau-parent, instrumentalisation de l'enfant...)
- **Mais surtout, l'impact présumé de la séparation sur l'enfant.**

Sur 114 familles pour lesquelles nous disposons des informations :

Concernant la taille de la fratrie :

1 seul enfant	26	22%
2 enfants	37	32%
3 enfants et plus	51	51%

Globalement, ces chiffres sont similaires à la répartition sur la taille de la fratrie (page 12). La taille de la fratrie ne serait donc pas un élément déterminant dans la séparation.

Concernant la date de la séparation :

La séparation date de moins d'un an	22	25%
La séparation date de plus d'un an	92	80%

Notons que les séparations anciennes sont sur-représentées. L'importance d'une intervention précoce doit être soulignée. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une nouvelle collaboration entre le SAMO et le service Inter'm'aide afin d'offrir les services d'un « espace parents dans la séparation » sur notre

territoire. Ce critère de temporalité dans la séparation est celui que nous avons sélectionné pour orienter les situations de conflits vers Inter'm'aide ou vers notre SAMO. Nous continuerons à intervenir dans les séparations nouvelles ou dans les situations où la séparation n'est pas encore effective mais envisagée, gardant ainsi notre philosophie qui nous permet d'explorer toutes les sphères autour des parents (celle des enfants mais également celle du patrimoine, des aspects financiers, ...) L'EPS Inter'm'aide prendra en charge les situations de séparations plus anciennes, plus enkystées et axera son intervention sur la coparentalité.

Concernant le type de garde en place :

Garde à la carte ou enfants majeurs	11
Garde principale chez un des deux parents	55
Garde alternée	35
Placement hors famille	6
En attente d'une décision judiciaire	7

La garde alternée est en principe la norme mais les chiffres de notre prévention éducative ne reflètent pas cet état de fait.

Dans 90 situations, nous disposons de l'information sur la présence d'un jugement

Sans jugement	30
Avec jugement	60

Sur 30 situations sans jugement, 21 sont conflictuelles et 9 ne le sont pas (soit car les parents s'entendent ou qu'un des parents est absent de la situation).

Sur les 21 situations, le conflit comprend :

Des aspects financiers	12
De la violence	5
Des aspects financiers + de la violence	4

Dans les 60 situations avec jugement,

Dans 24 situations, le jugement est respecté.

Dans 34 situations, le jugement n'est pas respecté.

Dans 2 situations nous n'avons pas l'information.

Dans ces 60 situations avec jugement, 51 sont conflictuelles et 8 ne le sont pas.

Et dans 1 situation nous ne disposons pas de l'info car les parents séparés vivent à l'étranger.

La présence d'un jugement ne semble pas protéger du conflit.

III. Les besoins de l'enfant :

Nous nous questionnons sur ce dont les enfants ont besoin au moment de la séparation. Cela varie évidemment en fonction de leur âge.

Comment vivent-ils les choses ?

Que ce soit positif ou négatif, la séparation de ses parents est un réel chamboulement dans la vie d'un enfant. C'est une épreuve douloureuse. Elle constitue un changement et va colorer les différents aspects et périodes de sa vie, qu'on le veuille ou non. L'univers change et chacun va devoir retrouver sa place.

Néanmoins, les conditions dans lesquelles la séparation évolue, le regard des parents sur la situation, leurs manières d'appréhender les choses, de gérer la rupture et la prise de décision, leur capacité à rester à l'écoute de l'enfant... sont des facteurs essentiels pouvant adoucir cette épreuve. Une séparation réalisée dans le respect de chacun reste une clé primordiale pour que les enfants vivent ce passage plus sereinement.

Tout comme l'adulte, l'enfant va passer par une multitude d'émotions. Suivant sa personnalité et son caractère, il peut les exprimer de différentes façons (des crises de colère, un repli sur soi, des cauchemars, une baisse des résultats scolaires, du soulagement, de l'euphorie, ...). Qu'importe la manière, il est important d'identifier ces émotions et de leur donner sens.

Se séparer de manière non-confliktuelle peut également permettre à l'enfant de ne pas porter le poids d'un couple qui dysfonctionne, ou encore montrer à l'enfant qu'il faut pouvoir s'écouter, se respecter.

Il n'existe pas une réaction type à la séparation parentale. Chaque situation est différente et chaque enfant, en fonction de son âge et de ses capacités met en place des stratégies d'adaptation différentes. Comprendre comment l'enfant se développe et comment les liens se créent dans la famille peut nous aider à mieux cerner les réactions de l'enfant et l'aider à s'adapter au mieux à la nouvelle architecture familiale.

Pour appréhender la question de l'impact de la séparation parentale sur les enfants, il est nécessaire de s'intéresser au **développement de l'enfant** mais également à sa place **d'individu social dans une famille qui, elle aussi, s'articule avec la société.**

➤ Le développement de l'enfant : ¹

En fonction de son âge, l'enfant ne disposera pas des mêmes habilités cognitives, affectives et sociales pour s'adapter à la situation. Une meilleure connaissance du développement de l'enfant permet de comprendre les réactions et d'éviter qu'il adopte des comportements néfastes pour lui.

Les nourrissons : Il est parfois difficile d'imaginer que des enfants si petits puissent avoir conscience de ce qui se joue auprès des adultes. Cependant, les enfants, pratiquement dès leur naissance, arrivent à se différencier du monde qui les entoure. Les interactions qu'ils développent avec leurs proches et avec les objets permettent au nourrisson d'associer mouvement et perceptions, de les reproduire et le progressivement les améliorer. Lors de la séparation, les relations de chacun des parents avec l'enfant sont modifiées. C'est dans l'absence physique d'un de ses deux parents que l'enfant découvre la séparation parentale. Il peut alors le chercher

¹ **Bibliographie :**

- Les enfants du divorce, Gérard POUSSIN Elisabeth MARTIN-LEBRUN, Ed. DUNOD 2011.
- Brochure « Se séparer ensemble », SAMO l'Étincelle, 2022.
- « Fruits de l'amour ou pommes de discorde ? » Ed. Paroles d'enfants

au travers de ses jeux ou de ses attitudes. Mettre des mots sur la situation, établir une organisation claire et rassurante sont importants.

Le sommeil peut être vécu comme un moment de séparation angoissant, difficulté renforcée par le vécu du même sentiment durant la journée.

Le nourrisson est également exposé aux émotions des adultes, parfois troublées, auxquelles il ne sait pas donner de sens. La capacité des parents à contrôler leurs affects et à expliquer ce qui se passe est importante afin que l'enfant ne soit pas étouffé ce qu'il ressent.

Les enfants de 3 ans, en raison d'une perception égocentrique du monde, pensent souvent que la séparation est leur faute. La plupart de leurs réactions sont alors d'ordre psychosomatique (régression dans les acquisitions motrices, troubles du sommeil, etc.). Des troubles du comportement peuvent aussi apparaître. Enfin, le refus de la réalité de la séparation est aussi présent, les enfants de cet âge fantasmant souvent la réconciliation.

On observe également beaucoup d'enfant de moins de trois ans qui grandissent sans souvenirs de leurs parents vivant sous le même toit. Cela peut faciliter les choses ou parfois entraîner des questionnements.

L'acquisition de la parole vient faciliter la mise de mots sur les maux, et permet un soutien des parents vers l'enfant, essentiel.

Les enfants de 3 à 6 ans disposent de peu de ressources pour comprendre la séparation, ses motifs et les responsabilités de chacun dans celle-ci. L'enfant observe des choses et des situations mais ne sait pas encore expliquer leur origine ou leur conséquence. Si cette immaturité peut permettre qu'ils développent un faible sentiment de culpabilité ou de responsabilité, leur adaptation est en revanche largement influencée par la qualité de l'attention qui leur est apportée, par la proximité des parents et leur sensibilité.

L'entrée à l'école, l'acquisition de la parole de plus en plus efficace, l'acquisition de la propreté modifient la place de l'enfant dans la société. Les relations de l'enfant avec ses parents sont profondément impactées par ces changements. Une plus grande acquisition de la parole ne signifie pas pour autant que l'enfant « comprend » tout ce que le parent lui explique.

Il est important de maintenir des relations régulières avec les deux parents afin que l'enfant puisse construire une représentation complète des figures maternelles et paternelles.

Entre 6 et 12 ans, les enfants se situent mieux dans le temps et ont déjà intériorisé des représentations de leurs deux parents et développé avec chacun d'entre eux une relation particulière. Ils vont aussi avoir une meilleure compréhension de la séparation et de ses conséquences, mais des difficultés (à l'école par exemple), des sentiments très différents (colère, agressivité, peur d'être abandonné) et des conflits de loyauté envers l'un ou l'autre parent peuvent se manifester. Toutefois, ces enfants peuvent développer des stratégies pour s'adapter à la nouvelle situation, comme la recherche de soutien dans leur réseau social.

S'il peut ressentir le même type de sentiments relatifs à la séparation (colère, tristesse, etc.), **l'adolescent**, lui peut vraiment comprendre le processus de la séparation, ses causes et ses conséquences. Par ailleurs, son degré d'autonomie est moins mis à mal par la séparation étant donné qu'il se situe dans une phase de mise de distance avec sa famille.

La sécurité fait partie d'un besoin vital pour tout être humain. Ne pas savoir ce qui va se passer est inconfortable pour l'adulte comme pour l'enfant.

Au début d'une séparation, chaque membre de la famille se retrouve ainsi dans une imprévisibilité du futur qu'il va falloir traverser et à laquelle s'adapter un temps avant de trouver certains repères (gardes, logements...).

Cela ne pose en soi pas de soucis à long terme si c'est transitoire, mais il est important de garder en tête que si cela se répète à plusieurs reprises et durant un long moment, cela peut entraîner alors une diminution du sentiment de sécurité et donc un stress et de l'anxiété.

D'où l'importance de garder un certain cadre ainsi qu'un rythme pour l'enfant afin de lui permettre de se projeter en sécurité.

L'adolescence : La séparation parentale qui survient à cette période ne pose pas de problèmes de compréhension, l'adolescent ayant acquis un mode de réflexion formelle, proche de la pensée adulte. Sa vision, d'une situation peut être influencée par des éléments

extérieurs (amis, réseaux sociaux...) Une structure familiale fragilisée, moins de disponibilité et des repères brouillés peuvent conduire l'adolescent à surinvestir des lieux extérieurs à la cellule familiale (groupe de pairs par exemple). Une grande disponibilité dans l'objectif de garder le lien avec l'adolescent est donc nécessaire du côté des parents. Cela est parfois incompatible avec l'état psychique dans lequel ces mêmes parents se trouvent.

➤ La pyramide des besoins :

A travers les âges, nous identifions plusieurs besoins dont la satisfaction est indispensable au bon développement de l'enfant durant une phase de séparation.

Les prendre en compte comme éléments primordiaux doit guider les parents dans leurs comportements et leurs choix. Principalement dans la communication vers l'enfant et avec l'autre parent.

- **Le besoin de sécurité :**

L'environnement de l'enfant va changer aussi bien matériellement qu'affectivement. Rien ne sera plus comme avant. Un changement de maison, une séparation des biens qui implique une réorganisation des pièces de la maison, le choix de ce qui va chez maman et de ce qui reste chez papa, etc. Une série de changements qui touchent aux différents repères de l'enfant qui, d'habitude, le sécurisent.

D'un point de vue affectif, même si certains enfants sont soulagés de ne plus vivre au milieu d'un climat lourd de tensions, ils vont tous devoir faire face à la réalité de la séparation et à ses conséquences.

L'enfant va être confronté à un panel de sentiments. Il est possible qu'il ressente de la tristesse face à la perte de son schéma familial, l'envie de vouloir à tout prix remettre ses parents ensemble, la culpabilité en pensant être responsable de la séparation, l'angoisse suite à la perte de ses repères, etc.

Il est possible et tout-à-fait normal que l'enfant exprime un mal-être, une insécurité à l'annonce de la séparation parentale. Il est bousculé dans ses habitudes, ses repères, son rythme de vie. Il va avoir besoin d'être rassuré constamment et sans limite dans le temps par les adultes et plus précisément ses parents. Son parent doit être son « garde du corps » et lui permettre d'exprimer ce qu'il ressent.

- **Le besoin d'entamer le deuil du couple parental :**

Tout comme le parent, l'enfant va vivre les changements du couple parental et il est important de l'accompagner dans ce processus. L'adulte ne doit pas trop vite balayer les émotions de son enfant et sa manière de les exprimer. Il faut l'aider à mettre des mots et du sens sur ce qu'il vit.

La séparation est l'aboutissement de la réflexion du parent. Il est important de garder en tête que l'enfant n'a pas vécu toutes ces étapes qui amènent à prendre une telle décision.

Voir ses parents se séparer est souvent quelque chose d'inacceptable pour un enfant. Il comprend très vite qu'il y a un avant et un après la séparation, et que sa vie, ses points de repère, vont radicalement changer. En tant que parent, il faut rester attentif à lui et à ses besoins.

L'enfant va avoir tendance à balayer les mauvais souvenirs pour ne retenir que les bons moments passés ensemble. Il va vouloir comprendre le pourquoi des choses, poser des centaines de questions, essayer de réparer ou, au contraire, se taire pour éviter de renforcer un sentiment de tristesse du parent.

- **Le besoin d'appartenance :**

Tout comme l'adulte, l'enfant va vivre les changements du couple parental et il est important de l'accompagner dans ce processus. Il est important de ne pas trop vite balayer ses émotions et sa manière de les exprimer. Il faut l'aider à mettre des mots et du sens sur ce qu'il vit.

L'enfant a souvent conscience qu'il est le résultat de l'amour entre ses deux parents. On entend d'ailleurs souvent un parent qui explique à son enfant qu'il est né car son papa et sa maman s'aimaient très fort. Il arrive, lors de la séparation, que l'enfant se questionne alors de son sort. S'il est le fruit de l'amour de ses parents, que devient-il lui, si ses parents ne s'aiment plus ?

La séparation implique également de définir « une autre famille ». Nommer cette nouvelle configuration familiale est importante afin que l'enfant comprenne ce qui l'entoure, qu'il sente en faire toujours partie et qu'il trouve sa place au sein de ce nouveau système.

- **Le besoin de grandir en étant respecté :**

Le conflit parental a un impact important sur le développement de l'enfant et entraîne des conséquences à court, moyen et long terme.

Pris dans le conflit qui oppose ses deux figures d'attachement, votre enfant va progressivement prendre une place qui n'est pas la sienne. Il peut devenir l'avocat de l'un, le confident de l'autre, le messenger, l'espion, le médiateur, ... L'enfant va dès lors se préoccuper des sujets qui ne sont pas de son âge. Il va se sentir le devoir de soutenir, aider ses parents et surtout de ne pas causer d'ennuis. Ces nombreuses préoccupations peuvent entraîner des difficultés de concentration et d'apprentissage directement liées à l'envahissement de la pensée par les difficultés du quotidien.

Le conflit parental peut également avoir un impact sur la manière dont l'enfant va entrer en relation avec le monde extérieur. On peut dresser différents profils : des enfants isolés, ne rentrant pas en contact avec les autres ou, au contraire, des relations exclusives ; d'autres encore, dans l'opposition, la bagarre, le conflit permanent. Certains pourront adopter des conduites à risque dans l'espoir de réunir leurs parents sur un événement.

A l'adolescence, on pourrait voir apparaître un manque de repères éducatifs et moraux ainsi qu'un refus de l'autorité. En effet, voir ses parents qui se contredisent et se sabotent constamment peut engendrer une discréditation de la valeur de l'autorité.

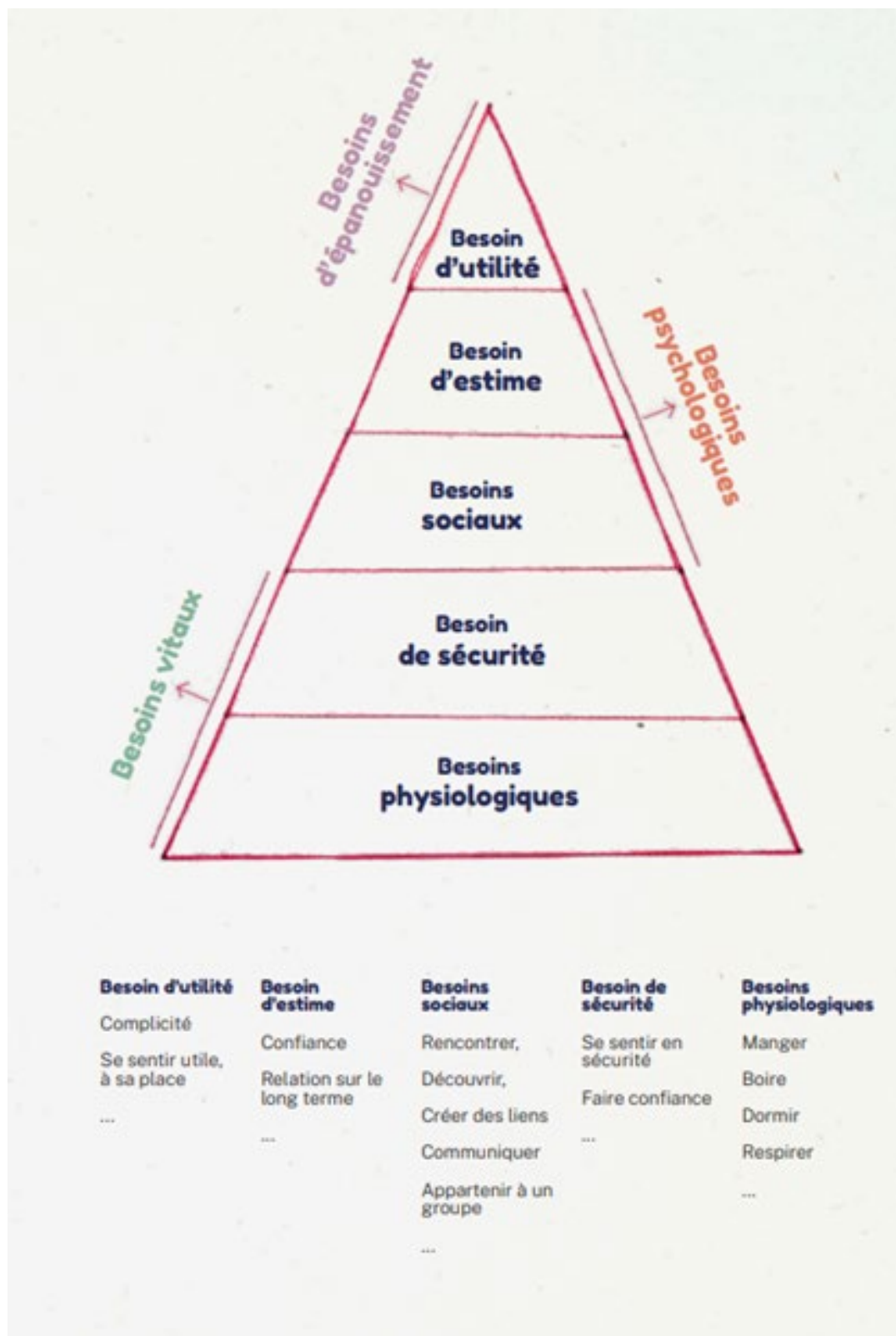
Il est important de permettre à l'enfant de vivre sa vie d'enfant et de rester à sa place d'enfant. Le respecter et de ne pas lui faire porter les poids du conflit et de la séparation.

- **Le besoin de se reconstruire :**

Une fois le chamboulement de la séparation passée, il est important d'aider l'enfant à retrouver une certaine sérénité au sein du nouveau système que les adultes vont créer chacun de leur côté. Retrouver ses marques, de nouveaux repères, un cadre de vie va lui permettre de s'ancrer à nouveau et poursuivre le cours de sa vie. Se réapproprier les choses, avancer petit à petit, avoir de nouveaux projets va lui donner de nouvelles perspectives.

Chacun de son côté, les adultes vont organiser leur vie à leur manière. L'enfant va devoir s'adapter aux rythmes, aux règles, parfois différentes. Un beau-parent peut également faire son entrée dans cette nouvelle dynamique familiale. Il est important de laisser

du temps à l'enfant pour s'adapter, pour tester cette nouvelle configuration. Un temps pour comprendre que la situation d'aujourd'hui a changé. Ce n'est plus comme avant, c'est différent.



Pyramide issue du carnet « Se séparer ensemble » SAMO Etincelle.

➤ L'enfant dans la famille / la famille dans la société :

Dans notre société, la place de l'enfant est définie par les liens de parenté directe. Le lien entre la mère et l'enfant est évident physiologiquement et celui qui le relie au père est nommé par la mère et par la reconnaissance du père envers l'enfant. La société reconnaît cette triangulation et donne, à chacun des parents un rôle social auprès de l'enfant.

La rupture du couple parental nécessite de renforcer les liens de filiation afin qu'ils restent un point d'ancrage fort qui sécurise l'enfant et lui permettent de se définir socialement.

La séparation parentale vient bousculer les liens établis entre l'enfant et chacun de ses parents. Chacun devant les redéfinir.

La séparation s'inscrit également dans l'histoire familiale au sens large (hors de la famille nucléaire) et en modifie le cours. L'enfant peut alors devenir un enjeu. L'enfant se définit alors à partir de deux personnes, de deux maisons, de deux façons de vivre.

➤ Le conflit de loyauté :

Dans une situation de séparation, il est important d'être attentif à protéger l'enfant d'un éventuel conflit de loyauté. C'est-à-dire, le mettre dans une position dans laquelle il se sentira obligé de faire un choix impossible entre ses deux parents. L'enfant ne doit pas se retrouver au centre du conflit conjugal et en devenir l'enjeu.

L'évolution actuelle nous indique que les adolescents sont de plus en plus souvent mis en position « d'acteurs » dans une situation de séparation de leurs parents. Par exemple, le choix des modalités d'hébergement, Si l'on peut reconnaître la nécessité de les entendre, de les consulter, il est éminemment problématique qu'un jeune soit en mesure de choisir et de décider seul.

Nous assistons à une dérive, tant du côté des jeunes que de leurs parents, de la notion de « pouvoir être consulté » dès l'âge de 12 ans par un juge, à la conviction du « droit à pouvoir décider » où l'on vit. Ce glissement dénote une inversion de la responsabilité en (dé)faveur des jeunes. Les parents eux-mêmes opèrent ce glissement par crainte de perdre l'amour de leur enfant, ou pour s'épargner des conflits entre eux et/ou avec leur enfant.

Bien que les parents souhaitent trouver une certaine indépendance face à l'ex-conjoint, il ne pourra pas y avoir une indépendance totale dans le rôle de parent puisque tout ce qui touche à l'enfant sera en quelque sorte « partagé », ... Pouvoir être attentif à la différence entre ces deux sphères est donc primordial.

Garder à l'esprit que même s'il est important de mettre des mots sur ce qu'il se passe, les deux parents ont probablement une lecture et une vérité différente de la situation. L'enfant n'a pas à prendre parti au milieu de cela.

➤ L'importance du lien :

Le lien est synonyme de relation entre deux ou plusieurs personnes. Le lien est aussi ce qui attache, unit, établit un rapport logique ou de dépendance et ce qui impose une contrainte, enchaîne.

Le lien parental est à la fois du côté de la dépendance et de la contrainte.

La rupture, la perte ou la destruction du lien entre un enfant et un parent a plusieurs origines :

- L'effilochage ou la dissolution qui est la conséquence de la démission d'un parent (poids des logiques sociales, réinvestissement dans une nouvelle famille, ...) ;
- La mise à distance : quand un parent est jugé « toxique » pour un enfant : violence, alcoolisme grave, troubles psychiatriques, inceste, ... à tort ou à raison ;
- Le rejet du parent par l'enfant.
L'adolescence est un moment de passage par le deuil difficile du lien aux parents de l'enfance, c'est un processus de séparation qui permet une individuation.

Travailler la question du lien entre le parent et son enfant dans une situation de séparation parentale va permettre de remettre de la communication là où elle n'existe plus ou pratiquement plus, permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions, ses besoins, ... à son parent, mais également de permettre au parent de réfléchir les choses, de prendre ses décisions dans l'intérêt de son enfant.

IV. Faits sociaux :

Le phénomène doit être indépendant de la volonté du jeune

Le phénomène doit impacter négativement le jeune

Le phénomène doit présenter une certaine récurrence

- **La réaction de l'enfant face à la séparation parentale varie en fonction de son genre et de son âge.** De nombreux textes étayent la question des besoins de l'enfant et de la manière dont va se manifester l'insécurité au moment de la séparation (plus internalisée chez les filles, plus externalisée chez les garçons). Il faut donner du sens aux comportements qui émergent dans cette période spécifique et chercher à mieux comprendre et anticiper les besoins des enfants.
- **La séparation parentale insécurise l'enfant à différents niveaux : insécurité affective, insécurité économique.** Cette insécurité s'impose à l'enfant et l'impacte négativement. Chercher à sécuriser l'enfant nous paraît essentiel.

V. Actions :



Au regard de cette analyse, nous pouvons proposer les actions suivantes :

La réaction de l'enfant face à la séparation parentale varie en fonction de son genre et de son âge.

Nous pourrions créer un carnet à destination des enfants qui vulgariserait les éléments juridiques et offrirait des espaces de réflexion personnelle adaptée à leur âge. Dans ces moments où la communication n'est pas simple, ce carnet pourrait être un vecteur de parole entre les enfants et leurs parents séparés.

Le travail effectué avec les deux experts (Jennifer Marini et Julien Lansival) nous a donné l'envie de promouvoir le message de « Se séparer ensemble » au travers de capsules vidéo. L'idée serait d'effectuer de courtes interviews abordant différents aspects du carnet.

La séparation parentale insécurise l'enfant à différents niveaux : insécurité affective, insécurité économique.

Nous pourrions créer un groupe de parole à destination des enfants dont les parents sont séparés. Ce groupe, structuré par âge pour répondre au mieux aux besoins des enfants, aborderait différents thèmes autour de la séparation afin de permettre aux enfants de mieux comprendre ce qui se passe, de poser leurs questions, de s'enrichir des avis des autres et finalement, d'augmenter leur sécurité. Le groupe travaillerait autour de jeux, d'outils, ludiques et adaptés aux âges des enfants et du carnet créé spécifiquement pour eux. Un moment de partage avec les parents serait aussi prévu afin de les sensibiliser aux notions de sécurité et de besoin des enfants dans la séparation. Des partenaires comme le service Inter'm'aide (qui va s'implanter prochainement à Vielsalm), ou comme Solos (groupe qui rassemble des parents solos) semblent être tout indiqués. Les outils créés par ce groupe d'enfants pourront être reproduits et diffusés de façon plus large à d'autres enfants dans la même situation via un série de partenaires locaux.

4.5. Les violences à caractère sexuel

I. Analyse de la prévention éducative :

Les violences à caractère sexuel ont de tout temps été présentes dans les problématiques abordées au travers de la prévention éducative effectuée à l'Etincelle.

En 2021, nous avons le pressentiment que le nombre de situations présentant une ou des violence(s) sexuelle(s) était en hausse.

Afin d'objectiver le phénomène, nous avons listé les situations de violences sexuelles rencontrées du 1^{er} janvier 2021 au 28 février 2022.

Ce relevé fait état de 14 situations où le jeune a été victime d'une ou de plusieurs violence(s) sexuelle(s)

13 demandes ont été introduites par 13 filles agressées.

1 demande a été introduite par 1 garçon agresseur.

Répartition selon l'âge du jeune.

2 filles de 9 ans. 1 garçon de 16 ans.

1 fille de 13 ans.

2 filles de 14 ans.

3 filles de 15 ans.

4 filles de 16 ans.

1 fille de 19 ans.

Répartition selon le type d'agression.

4 viols.

3 viols + attouchements.

3 attouchements.

2 injures à caractère sexuel répétées.

1 avances sexuelles du beau-père.

1 attouchement, diffusion de photos et soumission.

Répartition selon la fréquence de l'agression.

1 seule fois : 7 situations.

Occasionnellement : 3 situations.

Régulièrement : 3 situations.

Plusieurs fois mais fréquence non définie : 1 situation.

Répartition selon l'origine de l'agresseur.

Intrafamilial : 8 situations (3X le père, 2X le beau-père, 1X le frère, 1X le fils du beau-père, 1 X l'oncle).

Extrafamilial : 6 situations (5X l'ex-copain, 1 X une connaissance au sein d'une collectivité).

Dans tous les cas, victime et agresseur se connaissaient.

Répartition selon le moyen de dévoilement.

Par la jeune lors d'un rendez-vous à L'Etincelle : 5 situations.

Par la jeune auprès de sa maman : 2 situations

Par la jeune auprès d'un éducateur à l'école : 2 situations.

Par la jeune auprès de ses grands-parents : 1 situation.

Par la mère du copain de la victime : 1 situation.

Inconnu : 3 situations.

Plaintes déposées à la police.

Plaintes déposées : 6 situations.

Plaintes non déposées : 8 situations.

Motivation du non-dépôt de plainte :

Refus de la jeune par peur des conséquences : 3 situations

Toujours en réflexion fin février : 2 situations

Refus de la jeune mais demande d'intervention du travailleur de l'AMO en famille pour faire cesser les agressions : 2 situations.

Refus de la jeune mais demande d'intervention de ses parents pour faire cesser l'agression : 1 situation.

Ce relevé n'est qu'une photographie des situations rencontrées dans le service et n'a pas d'autre valeur statistique.

Néanmoins, nous relevons que les victimes sont des filles (ce qui n'exclut pas la possibilité que des garçons soient également victimes), majoritairement âgées de 14 à 16 ans (l'âge où beaucoup ont leurs premières relations sexuelles) et que toutes les situations rencontrées sont des agressions d'un proche (parent ou connaissance).

Ces éléments peuvent orienter le champ dans lequel peut se développer un projet de prévention. Ils définissent un public cible potentiel (mais il en existe d'autres) : les filles peu après leur puberté, et amènent à un constat qui peut orienter le message du projet de prévention : le risque est plus grand d'être victime d'un proche que d'un inconnu.

Les dévoilements se font auprès d'adultes (et non via les pairs), ce qui démontre l'importance du fait que les jeunes bénéficient d'un entourage dans lequel ils peuvent avoir confiance. Renforcer les adultes qui côtoient les jeunes (les parents, les éducateurs, les enseignants, les responsables de clubs sportifs...) et faciliter l'accès aux services d'aide (les SAMO, les CPMS,...) sont très certainement de nature à faciliter le dévoilement. Celui-ci est une étape sans laquelle il n'est possible ni de faire cesser l'agression si elle est récurrente, ni de soutenir le jeune et tenter d'en limiter les dégâts occasionnés.

Le dépôt de plainte est parfois refusé par la jeune. La plainte fait porter sur la victime une responsabilité parfois écrasante. Lorsque l'auteur de l'agression est un membre de la famille, la victime ressent souvent une culpabilité très difficile à supporter. Si tout le monde s'accorde à dire que cette culpabilité ne doit pas être portée par la victime mais bien par l'auteur, il n'empêche que lorsqu'elle est présente, elle constitue une douleur supplémentaire pour la victime que nous ne pouvons méconnaître. Selon notre expérience, le choix du dépôt de plainte ou non doit revenir à la victime et reposer sur une réflexion soutenue par un adulte averti des procédures et des conséquences psychologiques du phénomène.

II. Sources externes.

Andréa Bescond, réalisatrice et victime d'agression sexuelle lorsqu'elle était mineure, témoigne : *« Quand on est violé dans l'enfance, on est déshumanisé, on est comme anesthésié en fait. Au début, quand je n'avais pas conscience de tout ça, j'avais besoin d'aller au bout, à l'extrême de ma vie pour comprendre que j'étais en vie. J'avais besoin de me faire peur, de me faire mal, de faire mal aux autres. Après j'ai compris, grâce à une analyse, que ces comportements à risque étaient tout à fait normaux, parce que j'avais besoin de me sentir vivante. Parce que j'étais morte à l'intérieur. Une morte vivante. Ce qui m'a le plus surpris après dans mon parcours, c'est de voir que la majorité des gens que j'ai rencontrés, qui ont vécu plus ou moins la même histoire que moi, ont ce même comportement à risques, ces mêmes addictions ».*

Selon l'association Mémoire traumatique, le fait d'avoir subi des violences dans l'enfance est le principal déterminant de la santé ; une agression sexuelle sur un·e mineur·e peut lui faire perdre jusqu'à 20 ans d'espérance de vie. Très loin d'être marginales, les violences sexuelles sur mineur·e·s. recensées donnent le tournis. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé, datant de 2014, 20% des femmes et 5 à 10% des hommes sont concerné·e·s.

« Les violences sexuelles font partie des violences les plus impensables et les plus impensées. De toutes les violences, les violences contre les enfants sont certainement les plus cachées ».
Muriel Salmona, psychiatre, spécialisée en psycho traumatologie.

Les enfants sont aujourd'hui les principales victimes des violences sexuelles et le phénomène est loin d'être marginal. Selon l'OMS, environ 20% des femmes et 5 à 10% des hommes ont subi des violences sexuelles dans leur enfance. L'enquête de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, réalisée auprès de 1214 victimes, avance les chiffres de 16.8 % de filles et de 7.9 % de garçons ayant vécu des violences sexuelles. 81 % des répondant·e·s déclarent avoir subi les faits avant 18 ans, 51% avant 11 ans, et 23% avant 6 ans. Concernant la Belgique, 4 mineur·e·s signalent chaque jour qu'ils/elles ont été victimes d'agression sexuelle et un tiers de ces victimes ont moins de dix ans. Les commanditaires de cette étude belge affirment être persuadé·e·s que le chiffre rapporté pour le nombre de viols et d'agressions sexuelles est beaucoup moins élevé que la réalité. Ils

estiment que seulement un tiers des mineur·e·s victimes parlent de ce qui leur est arrivé. Par ailleurs, selon un rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, il y aurait plus de 600 000 sites pédopornographiques sur internet, et 4 millions de sites proposant des photos de mineurs. Cependant, 60% des rencontres malencontreuses d'enfants avec des pédocriminels ne sont pas signalées (notons que selon Murielle Salmona, le terme « pédocriminel » semble plus approprié que le terme « pédophile »). Les agresseurs sont des hommes connus des victimes. Selon la FCPF, « en matière d'abus sexuels sur mineur·e·s, comme pour les viols en général, l'image de l'inconnu prédateur, violeur en série, surgissant au détour d'une ruelle sombre est un cliché. Il en existe, bien sûr, mais cela ne représente qu'une minorité des cas de viol ». En effet, dans 80% des cas les violeurs sont connus des victimes. Par ailleurs, la sociologue Véronique Le Goaziou, autrice d'une étude sur le viol, explique que « le gros des affaires dans lesquelles les enfants étaient impliqués en tant que victimes, ce sont des affaires intra-familiales. Les auteurs étant les pères, les beaux-pères, les oncles ou les grands-pères. Les hommes de la famille ». Selon l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, 96% des auteurs de violences sexuelles sont des hommes. Dans une interview publiée sur le site [PedoHelp6](#), lorsque l'on demande à Véronique Le Goaziou si des femmes peuvent se rendre coupables de ce type de comportement, elle répond : « Sur 460 dossiers très précisément, nous avons 8 ou 9 affaires où les femmes sont auteurs de viol. Sachant que dans 5 ou 6 d'entre elles, en réalité elles ont été accusées de complicité de viol ». En outre, on sait aujourd'hui que les violences sexuelles sévissent dans tous les milieux sociaux (même si elles ne sont pas punies de la même façon en fonction du statut social de l'agresseur - les personnes des milieux plus privilégiés ayant davantage de ressources pour se défendre). À ce sujet, Véronique Le Goaziou rappelle que : « ce sont notamment les féministes les premières qui ont dit, dans les années 60, 70 : 'nous, quand on va à la rencontre des femmes victimes de violences sexuelles, on s'aperçoit qu'elles viennent de tous les milieux sociaux, et que les agresseurs sexuels sont donc aussi issus de tous les milieux sociaux, puisque dans la majorité des cas, ils se connaissent'. Elles l'avaient dit comme ça de façon un peu intuitive, en regardant autour d'elles. » Enfin, ajoutons qu'il est difficile de définir le profil du pédocriminel « car un acte incestueux ou pédophile peut être présent dans des profils de personnalité

très variables : des personnes attirées de manière irrésistible par les enfants et qui finissent par être déconnectées de la réalité et passer à l'acte, des adolescents en quête d'identité qui s'adressent à un plus jeune par peur de leurs pairs, des personnes débiles mentales, de véritables pervers ou psychopathes... ». S'il est difficile d'élaborer un portrait-type de l'agresseur, la volonté de soumettre un plus faible que soi semble être le dénominateur commun. Pour Muriel Salmona, « les violences sexuelles n'ont rien à voir avec un désir sexuel ou une tentative de séduction, ni avec des pulsions sexuelles ; les violences intrafamiliales sexuelles (inceste, viols conjugaux) n'ont rien à voir avec de l'amour. Il s'agit avant tout de dominer et d'exercer la toute-puissance dans le cadre d'une prise de possession du corps d'autrui, d'une érotisation de la haine et de la violence, et d'une jouissance de la souffrance de la victime. La cruauté mentale est poussée à un paroxysme face à une victime en détresse et terrorisée puisque l'agresseur lui signifie que non seulement il est indifférent à sa souffrance, qu'il provoque intentionnellement, mais qu'il en tire un grand plaisir au point d'en jouir sexuellement ». Ces propos sont corroborés par ceux de la psychologue clinicienne Leonor Bruny: «le pédophile, c'est surtout un individu qui s'autorise à agresser quelqu'un dont il voit bien qu'il n'est pas d'accord ou trop immature pour formuler un consentement éclairé».²

III. Les symptômes psychotraumatiques chez l'enfant :

Les enfants victimes de maltraitements physiques ou sexuelles graves sont souvent dissociés en permanence et étiquetés à tort de débiles mentaux. Cette absence de réaction et cette anesthésie émotionnelle permanente mettent les victimes encore plus en danger de subir des maltraitements et d'être abandonnées. L'absence d'émotion fait que l'empathie en miroir peut ne pas fonctionner du tout. Face à ces victimes dissociées, personne ne ressent spontanément d'émotion, ni n'a peur pour elle ; comme elles ne vont pas réagir face à des violences, les agresseurs auront encore moins de limites, les violences seront encore plus répétées. Les symptômes qui traduisent une grande souffrance des enfants

² Extrait du dossier VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEUR·E·S: BRISER LE TABOU! n° 143 | février 2019 éduquer 17.

et des adolescent·e·s et qui constituent une preuve des violences subies sont le plus souvent interprétées comme des problèmes de personnalité inhérents à l'enfant : sa mauvaise volonté, son égoïsme, ses provocations, voire sa méchanceté et son caractère vicieux. Et plutôt que de relier ces troubles psychotraumatiques à des violences que l'enfant a subies ou dont il a été témoin, on va trouver de nombreuses rationalisations qui auront bon dos, telles que les crises de l'adolescence, les mauvaises fréquentations, l'influence d'internet, de la télévision...³

³ Extraits de l'ouvrage « Le livre noir des violences sexuelles », Muriel Salmona, Dunod, 2013.

IV. Travail d'analyse :

Nous voyons que les constats que nous faisons sur base d'un échantillon très réduit rejoignent tout à fait ceux relayés ci-dessus et issus d'un échantillon significatif.

Interpellés par le nombre et la gravité des agressions à caractère sexuel rencontrées par les travailleurs du service, nous avons porté le débat au niveau du Conseil de Prévention de la division de Marche-en-Famenne et un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir la thématique.

Ce travail est toujours en cours mais nous pouvons dès à présent en livrer les premiers résultats.

Méthodologie.

Nous avons abordé le phénomène en différenciant quatre « acteurs » de celui-ci : les victimes, les auteurs, l'entourage des victimes, l'institutionnel qui côtoie les victimes.

Nous menons une réflexion sur la prévention « que faire pour que cela n'arrive pas ? » mais aussi sur l'intervention après le dévoilement « que faire pour aider l' « acteur » ? ».

Nous définissons des objectifs généraux que nous déclinons en sous-objectifs pour lesquels des moyens à mettre en œuvre sont évoqués.

Pour nous, le champ de la prévention ne s'arrête pas à prévenir les violences à caractère sexuel et chercher à ce qu'elles n'arrivent pas mais comprend également les mesures qui permettent d'en faciliter le dévoilement. Celui-ci est la condition sine qua non de l'intervention et, s'il n'advient pas ou très tard, les conséquences sur la victime ne peuvent que s'amplifier. Faciliter le dévoilement pour en hâter sa survenue est donc une prévention de l'aggravation des effets négatifs endurés par la victime.

Tableaux exemplatifs :

Violences à caractère sexuel – moyens à mettre en œuvre/actions à mener pour atteindre les objectifs.

1 : Faire en sorte que ça n'arrive pas (vigilance) : VICTIME POTENTIELLE

<u>Objectifs pour les victimes potentielles</u>	<u>Sous-objectifs</u>	<u>Moyens à mettre en œuvre/actions</u>
Conscientisation de sa position de sujet (« je suis un être à part entière »)	Augmenter la conscience de soi, l'estime de soi.	
	Développer sa capacité à reconnaître ses propres limites.	
	Sensibiliser au droit à l'intimité.	
	Renforcer sa capacité à reconnaître le caractère violent d'une situation.	
Conscientisation de son potentiel d'actions et d'interactions (« je suis un être en relation avec les autres »)	Vivre des relations égalitaires.	
	Baser les relations sur le consentement.	
	Renforcer la communication réciproque autour des limites de chacun.	

2 : Faire en sorte que ça n'arrive pas (vigilance) : ENTOURAGE

! Entourage : à ce stade, l'entourage comprend victime et auteur potentiels

<u>Objectifs pour l'entourage</u>	<u>Sous objectifs</u>	<u>Moyens à mettre en œuvre / actions</u>
Développer l'accès à l'information	Intégrer l'information (Dont entre autres la promotion des relations égalitaires)	Diffuser de manière CIBLEE l'information sur les impacts/conséquences psychologiques des violences à caractère sexuel (Si public trop large, risque de passer à côté du public cible)
	Construire son raisonnement/sa réflexion personnelle	
Encourager la parole en famille	Reconnaître l'impossibilité d'aborder la situation	
	Recevoir la parole : ACCUEIL	
	Savoir parler : EXPRESSION	
Favoriser l'ouverture de la famille vers l'extérieur		
Etablir l'INTIMITE		(Sécurisation des pratiques de l'envoi de photos à caractère sexuel ou intime → rôle d'info via les pairs)

V. Faits sociaux :

Les violences à caractère sexuel peuvent être considérées comme étant en soi un phénomène social en ce sens qu'elles sont régies par des phénomènes qui échappent totalement à la volonté du jeune qui en sont la victime (par exemple les rôles sociaux genrés), qu'elles l'impactent toujours très négativement, et souvent pour très longtemps. Les violences sexuelles vécues lorsque la victime est

mineure sont souvent déterminantes tout au long de sa vie d'adulte. A titre d'exemple, les femmes sans-abris ont très majoritairement subi une ou des agression(s) à caractère sexuel dans leur enfance. Il s'agit également d'un phénomène présentant une fréquence élevée. Le nombre de cas dévoilés ne représente qu'une partie du total des agressions. Il existe un « chiffre noir » constitué des agressions non dévoilées. Lors du colloque « Faire Taire le Silence » du 8 décembre 2023, le chiffre de 1 enfant/adolescent sur 5 ayant été victime d'une agression sexuelle a été avancé. Un « chiffre noir » est par essence indémontrable mais il nous semble avéré qu'un grand nombre de situations restent inconnues de la justice et des services d'aide.

La finalisation du travail devrait déboucher sur un projet de prévention.

Si, comme le soutient Muriel Salmona, les enfants victimes de maltraitances sexuelles développent des comportements inadéquats pour lesquels ils sont stigmatisés (violences tournées vers eux ou vers autrui, absence d'émotion, provocation de l'entourage...) et que ces symptômes ne sont pas reliés à l'expérience traumatisante que représente une violence sexuelle, l'adulte s'épuise à essayer de corriger ces comportements et l'enfant ne reçoit pas l'aide adéquate auquel il peut prétendre.

VI. VI. Actions :



ACTIONS :

Nous pourrions résumer les objectifs de la prévention des agressions à caractère sexuel comme suit :

Essayer que « cela n'arrive pas » en renforçant les victimes potentielles et en impactant les auteurs potentiels.

Faciliter le dévoilement en vue d'en hâter la survenue.

Soutenir les proches et l'entourage des victimes afin qu'ils puissent accueillir la parole des victimes et y répondre de façon adéquate.

5. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SOCIAL – PLAN D’ACTIONS



Thématiques analysées	Phénomènes sociaux mis en lumière	Actions de prévention envisageables
<p>La consommation de produits stupéfiants chez les adolescents</p>	<p>La banalisation de la consommation s'impose aux jeunes et peut les conduire à adopter des conduites à risques. Cette banalisation a un effet négatif en faisant sauter les freins moraux liés à la consommation.</p>	<p>Nous souhaitons mener une campagne de sensibilisation auprès des organisateurs de soirée sur la reprise des tickets, l'eau gratuite, le choix des alcools proposés en soirée ... comme cela avait été fait il y a quelques années lors de la campagne « Charte Bonne Soirée ». Cette initiative permettrait de (re)mettre la question de la consommation dans les réflexions des organisateurs et également de travailler sur les représentations des jeunes lors des soirées. Les bals réthos pourraient être des lieux propices à la sensibilisation.</p> <p>Nous souhaitons amener les jeunes à construire leur réflexion personnelle en mettant en place une campagne qui les interroge sur leurs propres consommations et leurs éventuelles conséquences. Nous pourrions investir les espaces festifs jeunes avec un outil qui permettrait de faire émerger les</p>

	<p>Les jeunes n'ont pas accès à une information fiable sur leur consommation. Les jeunes ne peuvent pas parler de leur consommation auprès des adultes parce que cela reviendrait à l'avouer ; quand ils en parlent avec leurs pairs consommateurs, l'information est biaisée par un avis positif. La connaissance résultant de l'expérience personnelle est également biaisée car les effets délétères apparaissent plus tard. Ces trois sources d'information ne permettent pas aux jeunes d'avoir une information fiable.</p> <p>La culture familiale autour des consommations impacte la consommation des jeunes. Une corrélation significative existe entre la consommation des parents et la consommation des jeunes. Ce phénomène échappe à la volonté du jeune. La consommation des parents peut avoir un impact négatif ou positif sur celle des jeunes.</p>	<p>représentations et qui donnerait de l'information et des ressources.</p> <p>La campagne de prévention introduira la notion de triangle de la consommation et d'intention positive et diffusera les concepts d'usage « doux ou dur » plutôt que de produit « doux ou durs ». Sensibiliser sur les conséquences plus que sur les produits. Nous souhaitons travailler sur l'image de l'Étincelle comme étant un endroit de prise en charge de première ligne et de réorientation pour des questions ou des difficultés liées à la consommation. Nous pourrions mettre en place des partenariats avec des services d'information (Modus vivendi, Infor-Drogues, ...) et renforcer les partenariats avec les services déjà existants sur le territoire mais peut-être peu connus des jeunes (Drugs'care, Solaix, permanence téléphonique Infor-Drogues,...).</p> <p>Nous nous questionnons régulièrement sur notre place lors d'initiatives mises en place par l'AMO comme celle de Coupal'O (distribution d'eau gratuite dans les festivités) où nous touchons parfois plus les jeunes enfants ou les parents que les adolescents. Nous pourrions utiliser ces espaces festifs pour diffuser un message de prévention auprès des parents en les sensibilisant sur l'impact de leur consommation sur celle de leurs enfants ou ados. Cette approche nous permettrait de</p>
--	---	--

	<p>Le genre impacte le type de consommation des jeunes. Il existe une corrélation entre le genre et la multiplication des expériences (les garçons déclarent consommer plus de produits différents) ce qui augmente la prise de risque.</p>	<p>métacommuniquer avec les parents sur la consommation. Nous pourrions, entre autres, faire référence à un ancien projet de prévention, Recto/Verso, qui abordait la question de la communication en famille sur la consommation. Le message devra être non-stigmatisant et devra tenir compte du contexte festif dans lequel il sera diffusé.</p> <p>La question du genre devra être un fil rouge qui guidera nos interventions (par exemple : les choix graphiques ou d'illustrations).</p>
--	--	--

Le harcèlement

L'éloignement des normes du « groupe-lieu » augmente le risque d'être victime de harcèlement. Chaque groupe établit des normes, de façon parfois consciente mais souvent inconsciente. Ces normes ne dépendent pas du jeune qui, dans le meilleur des cas, y adhère et, dans le pire des cas, les subit ou en ignore l'existence. Être éloigné des normes du « groupe-lieu » peut créer un terreau propice aux situations de harcèlement (les différences, les signes de faiblesse, le niveau socio-économique, les enfants dociles, doués ou obéissants). Cet écart peut impacter négativement le jeune, qui se retrouve à la marge. La marginalisation par rapport aux normes sociales du « groupe-lieu » est un facteur développant ou aggravant le harcèlement auquel les victimes sont confrontées au quotidien.

La cécité des adultes fournit les conditions à la poursuite de situations de harcèlement existantes, voire à l'apparition de nouvelles situations. Les jeunes n'ont pas de prises sur ces adultes qui ne « voient » pas et ne peuvent, à eux seuls, impacter ce comportement de passivité. Il faut mobiliser les ressources des adultes et les ressources de l'institution pour

Il convient de renforcer des groupe-lieux sécurisés et encadrés par des adultes eux-mêmes sécurisés et outillés pour réguler les mouvements d'agressivité afin de permettre à des jeunes vulnérables de vivre des expériences sociales positives.

Travailler aux côtés des adultes à réduire le phénomène de cécité/non-intervention en sécurisant ces mêmes adultes à un niveau plus institutionnel : protocoles d'intervention dans les situations de harcèlement, cellule interne à l'école qui soutient les adultes qui interviennent, formation à des méthodes d'intervention (exemple MPP) ...
Offrir aux adultes des outils de détection des « petits

	<p>favoriser le regard. L'absence de regard impacte négativement le jeune qui continue à subir du harcèlement. D'autre part, ce comportement est en soi une violence faite au jeune qui ne reçoit pas la sécurité à laquelle il pourrait prétendre.</p> <p>Le processus de harcèlement est caractérisé par la présence de témoins aux regards souvent complices, voire approbateurs. Une des raisons évoquées dans la littérature est que ce positionnement est un moyen de défense « mieux vaut lui que moi ». Cet élément du phénomène de harcèlement est indépendant de la volonté de la victime, qui essaie parfois de faire réagir, sans succès. Cette non-intervention impacte négativement le jeune qui continue à subir la situation de harcèlement et renforce les auteurs qui peuvent se sentir « tout-puissants ». L'inaction peut se répéter de façon récurrente avant qu'une intervention fasse cesser le phénomène.</p>	<p>faits anodins » mais qui, répétés, peuvent constituer du harcèlement.</p> <p>Favoriser au travers du projet la distinction entre la prévention et l'intervention.</p> <p>Former des référents dans les écoles et les services destinés à soutenir les élèves victimes de cyberharcèlement.</p> <p>Favoriser le dévoilement au niveau de la victime et de l'entourage. Promouvoir auprès des élèves un signalement rapide de ces violences. Comme cela a déjà été fait au SAMO lors d'un projet précédent, mettre en avant la question de la temporalité. L'objectif étant de réduire la durée du harcèlement afin d'en limiter l'impact.</p> <p>Nous pourrions travailler sur la création d'un guide de « bonnes pratiques » à adopter face au harcèlement, tant dans l'intervention directe dans les situations que dans une réflexion plus institutionnelle sur des balises de prévention. Ce guide amènerait une réflexion sur la notion des normes imposées par le groupe-lieu et sur l'inclusion des jeunes qui s'en éloignent. Il permettrait de travailler des partenariats avec des structures avec lesquelles nous collaborons déjà mais d'une manière plus structurée autour de la question du harcèlement. Il donnerait de l'information précise</p>
--	--	--

		<p>sur le concept de harcèlement (définition, caractéristiques, conséquences) et donnerait des pistes d'intervention et de réflexion. Nous pourrions créer un « label », diffusé dans les différents lieux, qui permettrait de rassurer les jeunes et les différents protagonistes des situations de harcèlement (victimes, témoins, adultes) et ainsi faciliter la parole et la prise en charge. Ce projet pourrait trouver un sens en lien direct avec les interventions Amarrage+ et le projet de prévention ParKour. Il permettrait d'impacter les 3 faits sociaux cités dans ce diagnostic.</p>
--	--	--

La séparation parentale

La réaction de l'enfant face à la séparation parentale varie en fonction de son genre et de son âge. De nombreux textes étayent la question des besoins de l'enfant et de la manière dont va se manifester l'insécurité au moment de la séparation (plus internalisée chez les filles, plus externalisée chez les garçons). Il faut donner du sens aux comportements qui émergent dans cette période spécifique et chercher à mieux comprendre et anticiper les besoins des enfants.

La séparation parentale insécurise l'enfant à différents niveaux : insécurité affective, insécurité économique. Cette insécurité s'impose à l'enfant et l'impacte négativement. Chercher à sécuriser l'enfant nous paraît essentiel.

Nous pourrions créer un carnet à destination des enfants qui vulgariserait les éléments juridiques et offrirait des espaces de réflexion personnelle adaptée à leur âge. Dans ces moments où la communication n'est pas simple, ce carnet pourrait être un vecteur de parole entre les enfants et leurs parents séparés.

Le travail effectué avec les deux experts (Jennifer Marini et Julien Lansival) nous a donné l'envie de promouvoir le message de « Se séparer ensemble » au travers de capsules vidéo. L'idée serait d'effectuer de courtes interviews abordant différents aspects du carnet.

Nous pourrions créer un groupe de parole à destination des enfants dont les parents sont séparés. Ce groupe, structuré par âge pour répondre au mieux aux besoins des enfants, aborderait différents thèmes autour de la séparation afin de permettre aux enfants de mieux comprendre ce qui se passe, de poser leurs questions, de s'enrichir des avis des autres et finalement, d'augmenter leur sécurité. Le groupe travaillerait autour de jeux, d'outils, ludiques et adaptés aux âges des enfants et du carnet créé spécifiquement pour eux. Un moment de partage avec les parents serait aussi prévu afin de les sensibiliser aux notions de sécurité et de besoin des

		<p>enfants dans la séparation. Des partenaires comme le service Interm'aide (qui va s'implanter prochainement à Vielsalm), ou comme Solos (groupe qui rassemble des parents solos) semblent être tout indiqués. Les outils créés par ce groupe d'enfants pourront être reproduits et diffusés de façon plus large à d'autres enfants dans la même situation via un série de partenaires locaux.</p>
<p>Les violences sexuelles</p>	<p>Les violences à caractère sexuel peuvent être considérées comme étant en soi un phénomène social en ce sens qu'elles échappent totalement à la volonté du jeune qui en est la victime, qu'elles l'impactent toujours très négativement, et souvent pour très longtemps. Les violences sexuelles vécues lorsque la victime est mineure sont souvent déterminantes tout au long de sa vie d'adulte</p>	<p>Essayer que « cela n'arrive pas » en renforçant les victimes potentielles et en impactant les auteurs potentiels.</p> <p>Faciliter le dévoilement en vue d'en hâter la survenue.</p> <p>Soutenir les proches et l'entourage des victimes afin qu'ils puissent accueillir la parole des victimes et y répondre de façon adéquate.</p>

6. ANNEXES



Et toi, jusqu'où va ton monde ?

« Interpel'AMOs » est un collectif qui regroupe différents services AMO de milieu urbain, semi-urbain et rural répartis sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous réunissons autour de notre mission commune d'interpellation, et plus particulièrement autour de la problématique de l'accès à la mobilité pour les jeunes et les familles. Nous avons pu relever à travers notre diagnostic de terrain que la mise en œuvre de la déclaration internationale des droits de l'enfant était entravée lorsque les jeunes et familles, surtout les plus fragiles, ne parviennent pas à se déplacer aisément dans leur quotidien.

Ne pas pouvoir se déplacer est un facteur d'exclusion.

Les problèmes liés à la mobilité sont en effet une des préoccupations majeures des jeunes et des familles. Nos actions de prévention visent ainsi à favoriser une meilleure justice sociale concernant le droit à la mobilité. L'objectif de nos actions est donc de **relayer la parole des jeunes et des parents** face à certaines situations intolérables - de sensibiliser le grand public face à ces questions - et d'interpeller les pouvoirs politiques (locaux et régionaux) afin d'envisager des pistes d'actions pour une politique de mobilité accessible à tous !

Après la publication et la diffusion d'une carte blanche en janvier 2020, le collectif a réalisé en 2021 des capsules vidéo, créées par des jeunes, et ce en lien avec les droits bafoués précités dans ladite carte. Ces vidéos ont mis le focus sur les **difficultés quotidiennes que les jeunes et les familles peuvent rencontrer en termes de déplacements et qui bafouent une série de droits fondamentaux**, entravant ainsi leur développement. Le but était de mener une campagne de sensibilisation, touchant un public plus large, sur l'accroissement exponentiel des problématiques liées à l'absence ou au

manque de mobilité physique et/ou social et de leurs incidences sur l'accès à des droits primaires. Toutes ces difficultés se sont accentuées avec la crise. Ces capsules vidéo ont été diffusées durant la semaine de la mobilité, avec la présentation d'une capsule finale portant sur une interpellation porteuse de quelques recommandations à destination des autorités politiques.

En 2022, nous avons décidé d'aller à la rencontre de nos familles afin de faire émerger **l'expression des jeunes** autour d'injustices vécues. Nous avons donc recolté l'avis de notre public sur la thématique de la mobilité en partant de la question : « *Jusqu'où va ton monde ?* ». Les jeunes ont pu exprimer leurs idées sous différentes formes : fresque, slams, saynètes (happening), dessins, témoignages ...

Le 21 septembre 2022, durant la semaine de la mobilité, nous nous sommes retrouvés, jeunes et professionnel.les, à Namur pour occuper l'espace public. Cette action citoyenne a permis aux jeunes de mettre en scène leur réalisation et d'échanger à ce propos avec la population présente. Une vidéo récapitulative de cette journée est disponible **via le QR code en bas de page et sera diffusée via les canaux officiels le 20 novembre 2023, lors de la journée internationale des droits de l'enfant.**

Voici nos pistes et nos recommandations :

Les constats partagés par les acteurs de la prévention dans toutes la fédération Wallonie/Bruxelles ont fait l'objet d'une recommandation proposée par le collège de prévention au gouvernement. En voici un extrait : « *La question des problématiques liées à la mobilité est reprise dans tous les diagnostics sociaux des Conseils sous diverses formes mais elle est prioritaire dans les zones les plus rurales des arrondissements/divisions. La mobilité réduite des jeunes précaires et de leurs familles induit leur isolement social, et un accès difficile, voire impossible, aux services d'aide et de santé, à l'emploi et la formation. Le manque de services sociaux ou itinérants dans certaines régions à faible densité de population est criant.* »

« *Les difficultés liées à la mobilité sont une des causes majeures de l'isolement des enfants et des jeunes en situation de précarité et de leurs familles. Le manque de solutions de déplacement induit leur isolement social et un accès difficile voire impossible aux services d'aide et de santé, à l'emploi et à la formation. Le Collège recommande de mettre en place un groupe de travail intersectoriel coordonné par des représentants du Collège de prévention et par l'Autorité Organisatrice du Transport (qui organise, au sein du SPW mobilité et des infrastructures, la régulation et la surveillance des transports publics en Wallonie) en vue de travailler sur un état des lieux et des propositions d'aménagement du réseau des transports en commun prenant mieux en compte les besoins de mobilité des enfants, des jeunes et de leurs familles ou familiaux. **Le Collège proposera notamment d'envisager la gratuité totale des transports pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans.*** »

C'est précisément à ce niveau qu'un membre du collectif Interpel'AMOs pourrait prendre une place afin de relayer la parole des jeunes et des familles.

A ce titre nous avons réfléchi à une proposition concrète (qui s'inspire des conventions relatives à l'article 27) qui consisterait à la mise en place d'une collaboration entre la TEC/SNCB et l'aide à la jeunesse afin d'offrir aux jeunes et aux familles la quasi-gratuité des transports publics.

Nous pouvons lire également que **la gratuité des transports pour les mouvements de jeunesse** (Scouts, Guides Catholiques de Belgique, Fédération nationale des Patros, Faucons Rouges, Scouts et Guides Pluralistes de Belgique) est mise en avant au **TEC**.

Sur cette base, il serait donc cohérent d'envisager le même avantage pour les jeunes qui fréquentent les services de l'aide à la jeunesse ?

A partir du Mémoire sur la mobilité inclusive 2024-2030, qui mentionne 4 priorités, **notre collectif a souhaité cibler la recommandation qui consiste à garantir l'égalité d'accès au permis de conduire ainsi que la Garantie de l'inclusivité des formations et des examens permis de conduire.** *« En 2023, la capacité de conduire reste une compétence clé pour accéder aux services de base et à l'emploi. Mais l'accès au permis de conduire n'est plus du tout garanti pour les personnes peu qualifiées et/ou précarisées. Il est donc urgent de déployer à travers la Wallonie une offre de formation à la conduite spécifiquement conçue pour les personnes peu qualifiées et/ou précarisées, et de soutenir en particulier le développement de processus de préparation à l'examen théorique du permis de conduire adaptés aux publics de l'insertion socioprofessionnelle sur le plan pédagogique et psychosocial. »* Il suggère *« d'inciter et de subventionner la création d'auto-écoles sociales dans le secteur non-marchand »*.

Comme vous le constatez, il nous apparaissait judicieux de ne pas relever l'ensemble des problèmes pour cibler ici 3 recommandations réalistes qui incitent à se mettre autour de la table en vue d'aboutir à des mesures concrètes sur le court terme. La parole des jeunes est précieuse, à nous de ne pas la bafouer et de les accompagner vers un monde plus égalitaire.

Nous continuerons à porter ces revendications et les membres du collectif sont ouverts à dialoguer sur ce sujet. N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos idées, vos préoccupations ou vos propositions. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour une politique de mobilité plus inclusive, qui garantira à chacun l'accès aux droits fondamentaux et à une meilleure qualité de vie.

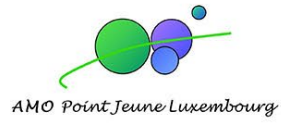
Le GT Mobilité du Collectif Interpel'AMOs

Contact : Interpelamos@outlook.be

Lien vers la vidéo :



Les AMOs (Actions en Milieu Ouvert) sont des services de prévention agréés par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs axes principaux sont d'une part, la prévention éducative, qui consiste à proposer un lieu d'écoute, gratuit, confidentiel et à la demande à tous jeunes jusque 18 ou 22 ans et leurs proches. D'autre part, la prévention sociale qui consiste à mettre en place des actions de prévention dans le milieu de vie des jeunes (quartiers, écoles, familles, réseaux sociaux) afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur émancipation. Les AMOs peuvent également interpeller les autorités politiques et administratives sur des problématiques spécifiques liées aux jeunes.



L'ETINCELLE SAMO
RUE DE LA CHAPELLE 8, 6690 VIELSALM 080/21 59 12
AMOETINCELLE@SKYNET.BE



WWW.AMOETINCELLE.BE